COLLECTE & TRI

2023/2024

HORS FOYER

Les cahiers CITEO

© Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines

© Limoges Métropole

© Ville de Niort

© CA Pornic agglo Pays de Retz

© JCDecaux

Depuis 30 ans, Citeo **accompagne les collectivités dans la mise en place de la collecte et du tri des emballages et des papiers chez les ménages**. Au fil du temps, le tri s'est généralisé et simplifié jusqu'à devenir le premier écogeste citoyen en France. **Avec l'évolution de la consommation vers toujours plus de mobilité**, le dispositif de tri doit s'adapter pour permettre désormais la continuité d'un geste dans le quotidien des Français. Et permettre de **trier partout, tout le temps**.

La généralisation de la collecte hors foyer est justement prévue au 1er janvier 2025 par la loi AGEC pour **le recyclage des déchets d'emballages pour les produits consommés hors foyer**. Moins de deux ans avant cette échéance, le chemin qu'il reste à parcourir est ambitieux pour tous les acteurs du dispositif de tri et de collecte hors foyer.

Citeo a mené depuis 2018 de **nombreuses expérimentations de collecte et de tri hors foyer** dans des environnements très différents : centres-villes, plages, réserves naturelles, parcs publics…, partout en France ; ce sont ces expériences qui sont aujourd'hui mises en valeur dans ces cahiers, à travers les témoignages d'une quarantaine de porteurs de projets, de collectivités, d'élus, d'opérationnels de la collecte et du nettoiement, de designers, de centres de tri… **Des acteurs de terrain** qui expliquent comment mettre en place la collecte hors foyer et comment embarquer les usagers.

À travers eux et à leurs côtés, **Citeo transmet ici son expérience consolidée pour mettre en place un dispositif de collecte hors foyer et de tri performant**, du diagnostic de l'existant à la méthodologie de réalisation de la nouvelle organisation. Place aux interviews, aux photos, aux bonnes pratiques…

Bonne lecture !

Des expérimentations partout en France

Citeo a accompagné plus de 70 projets hors foyer couvrant 5 % de la population métropolitaine, dont 41 expérimentations sur l'espace public et collectés par le Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets (SPPGD). Ces projets ont mobilisé un maximum d'acteurs précurseurs pour agir sur le terrain. Ce sont près de 17 M€ dédiés par Citeo à ces expérimentations qui ont permis l'accompagnement et la mise en réseau des collectivités locales, des gestionnaires de lieux de consommation nomade et des collaborations ciblées sur des secteurs aussi variés que le monde sportif, l'événementiel, les acteurs de la mobilité.

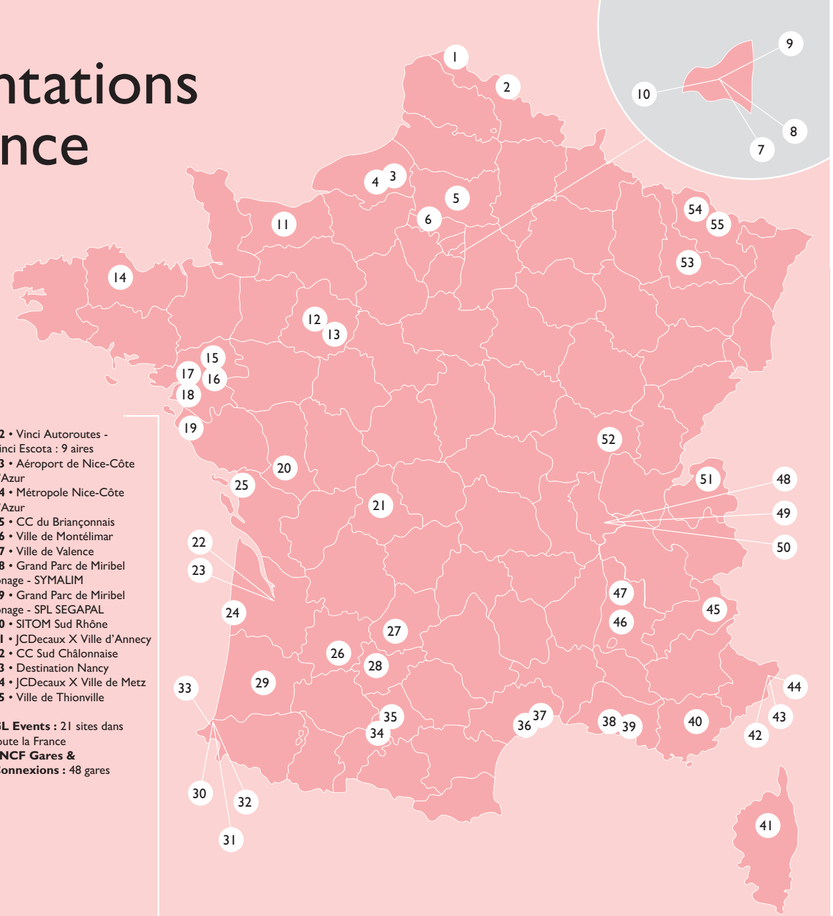

1 • JCDecaux X collectivités Communauté urbaine de Dunkerque
2 • Kéolis - Métro de Lille
3 • Ville de Rouen
4 • Métropole Rouen Normandie
5 • SMDO Syndicat Mixte du Département de l'Oise
6 • Parc Aventure Land Magny-en-Vexin
7 • Ville de Paris (stades Ladoumègue, Carpentier et Charléty)
8 • CIUP - Cité Internationale Universitaire de Paris
9 • Paris la Défense
10 • Ville de Paris
11 • CU Caenlamer
12 • Le Mans Métropole
13 • Vinci Autoroutes : aire du Mans
14 • Smitred Ouest d'Armor
15 • JCDecaux X collectivités Nantes Métropole
16 • Nantes Métropole
17 • CA Pornic Agglo Pays de Retz
18 • Saint-Nazaire Agglo
19 • CC Île de Noirmoutier
20 • Ville de Niort
21 • Limoges Métropole
22 • Aéroport de Bordeaux Mérignac (concessionnaire SABM)
23 • Bordeaux Métropole
24 • COBAS - CA du bassin d'Arcachon Sud
25 • JCDecaux X Ville de La Rochelle
26 • Ville d'Agen
27 • Ville de Cahors
28 • JCDecaux X collectivités Grand Montauban
29 • Sictom du Marsan
30 • JCDecaux X collectivités Ville de Bayonne
31 • JCDecaux X collectivités Ville d'Anglet
32 • Vinci Autoroutes - réseau Vinci ASF : 6 aires
33 • JCDecaux X collectivités Ville de Biarritz
34 • Université Fédérale de Toulouse (multi-campus à Toulouse)
35 • Toulouse Métropole
36 • CA Pays de l'Or (Palavas-les-Flots, La Grande Motte etc.)
37 • Occitanie Events - Parcs des expos de Montpellier
38 • Ville de Marseille - Parc des Expositions de Marseille (SAFIM)
39 • Métropole Aix-Marseille-Provence (VTNR pour les plages)
40 • CC Gorges du Verdon
41 • SYVADEC Università di Corsica Corte
42 • Vinci Autoroutes - Vinci Escota : 9 aires
43 • Aéroport de Nice-Côte d'Azur
44 • Métropole Nice-Côte d'Azur
45 • CC du Briançonnais
46 • Ville de Montélimar
47 • Ville de Valence
48 • Grand Parc de Miribel Jonage - SYMALIM
49 • Grand Parc de Miribel Jonage - SPL SEGAPAL
50 • SITOM Sud Rhône
51 • JCDecaux X Ville d'Annecy
52 • CC Sud Châlonnaise
53 • Destination Nancy
54 • JCDecaux X Ville de Metz
55 • Ville de Thionville

GL Events : 21 sites dans toute la France
SNCF Gares & Connexions : 48 gares

SOMMAIRE

INTRODUCTION 06

01 • CADRER LE PROJET, LES RÔLES ET PRÉPARER LE DIAGNOSTIC 10

02 • ÉQUIPEMENT, EMPLACEMENT, MAILLAGE : DÉFINIR LE DISPOSITIF ADÉQUAT 18

03 • ORGANISER LA COLLECTE POUR UN MEILLEUR TRI 32

04 • INFORMER ET FORMER SUR LE TRI HORS FOYER 42

05 • MOBILISER ET COMMUNIQUER SUR LE TRI HORS FOYER 52

CONCLUSION 58

ANNEXES 60

GLOSSAIRE 64

Anne-Sophie Louvel, Directrice des Opérations et Territoires de Citeo

Partenaire historique du bac jaune, Citeo a lancé en 2018 un programme d'expérimentations autour de la collecte et du tri hors foyer. Ces Cahiers du hors foyer en sont directement issus. Anne-Sophie Louvel revient sur les enjeux du hors foyer et sur les étapes de l'accompagnement de Citeo en la matière pour les territoires.

En quoi le hors foyer est-il devenu un sujet à part entière en plus du bac jaune ?

La consommation hors foyer, c'est-à-dire celle qui a lieu en dehors du domicile (rues, parcs, espaces naturels, etc.), a explosé ces dernières années. Un quart des dépenses alimentaires des ménages a désormais lieu hors domicile et la production de déchets d'emballages associée à ces modes de consommation représentent près de 300 000 tonnes, soit environ 6 % des mises en marché annuelles. Parmi elles, on estime qu'environ 75 000 tonnes sont jetées chaque année dans l'espace public et sont prises en charge par les collectivités locales. Parmi les produits et emballages que l'on retrouve le plus, il y a les gobelets en carton, canettes, bouteilles en plastique, boîtes carton de sandwichs… Ces emballages sont en majorité recyclables, mais il n'y a pas toujours d'équipement de collecte adapté près des lieux de consommation pour qu'ils soient triés… et recyclés. Il est donc nécessaire, notamment au regard des objectifs fixés par la Loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC), de développer la mise en place de dispositifs de tri sur l'espace public.

Quel est le lien entre tri à la maison et tri hors foyer ?

Depuis 30 ans, Citeo orchestre le dispositif de collecte sélective. Nos équipes travaillent avec tous les acteurs dans les territoires, au premier rang desquels les collectivités locales, pour faire progresser les performances du bac jaune partout en France, pour trier plus et mieux chez l'habitant. Pour donner du sens et de la légitimité au geste de tri à la maison, il est aussi vital de permettre la continuité du geste de tri entre le domicile et les lieux de consommation nomade dans les territoires.
Aujourd'hui, notre accompagnement s'étend pour garantir la continuité du geste de tri entre le domicile et les lieux de consommation nomade dans les territoires. En lien direct avec notre mission d'entreprise, les attentes des citoyens-consommateurs et les récentes évolutions réglementaires, Citeo développe des solutions complémentaires dans une approche plus vaste de la fin de vie des emballages et des papiers. Avec le développement des dispositifs de collecte hors foyer adaptés aux réalités terrain, il s'agit ainsi de permettre aux citoyens-consommateurs de trier partout, tout le temps.

De l'expérimentation au déploiement, quelles sont les étapes de ce nouvel accompagnement de Citeo ?

Pour comprendre les enjeux et spécificités du hors foyer, Citeo a choisi d'expérimenter avec de nombreux nouveaux acteurs dans des lieux emblématiques. Il s'agissait d'appréhender « grandeur nature » l'hétérogénéité du sujet : une multiplicité d'acteurs et de gestionnaires, de lieux, d'activités, de modes de consommation, d'expertises en gestion des déchets et de solutions de tri et collecte, afin de permettre la création de chaînes d'économie circulaire « sur mesure » pour prendre en compte les spécificités liées aux différentes typologies d'acteurs et d'environnements.
Quatre programmes d'expérimentations ont été menés depuis 2018, plus de 70 projets ont été accompagnés et financés par Citeo, avec une enveloppe de 17 M€ dédiée au sujet. Presque 60 % ont été menés sur l'espace public et gérés par les collectivités. Ces Cahiers du hors foyer partagent nos enseignements à ce stade, à la fois sur les aspects organisationnels d'un dispositif hors foyer, sur les bons dispositifs à mettre en place en matière de dimensionnement, implantation, choix de mobiliers, fréquence de collecte, etc. et ils apportent des conseils en matière de signalétique et de communication. Un immense merci aux 55 collectivités qui ont joué le jeu de ces retours d'expérimentations et dont les témoignages constituent le corps de ces cahiers.
Place désormais au déploiement avec l'Appel à projets hors foyer qui va permettre d'engager plus massivement les collectivités sur la voie du tri partout, tout le temps. Ce sont 62 M€ en 2023-2024 qui vont ainsi permettre l'accompagnement des collectivités en matière de hors foyer grâce à un appel à projets dédié et un accompagnement des équipes Citeo. Rendez-vous pour en savoir plus sur la page https://www.citeo.com/appel-projets-hors-foyer.

Mahel Coppey, Vice-Présidente de Nantes Métropole en charge des déchets, de l'économie sociale et solidaire et de l'économie circulaire

Nantes Métropole expérimente le tri hors foyer depuis 2019 dans différents espaces du territoire. Objectif : tester et évaluer en vue de répliquer, et de lever les freins. Une approche dont nous parle Mahel Coppey.

Quelle a été la genèse du projet d'expérimentation de la collecte hors foyer à Nantes Métropole ?

Nous avons commencé par voter en 2019 des objectifs assez clairs de réduction des déchets des ménages : moins 20 % à l'horizon 2030, et l'intention de réduire de moitié l'enfouissement des déchets issus des corbeilles de rue. Plus précisément, nous avons voulu répondre à l'objectif de « rendre le geste de tri plus naturel » adopté en 2018 par le Conseil Métropolitain, autrement dit de réussir à avoir le même geste de tri partout, à la maison comme sur l'espace public. Nos premières expérimentations de tri sur l'espace public datent de 2019 et se sont poursuivies après la crise sanitaire dans quelques places et jardins de la Ville de Nantes.

Quel bilan tirez-vous des premiers mois d'expérimentation sur votre territoire ?

Très positif ! Le projet s'est déroulé sur quatre communes, dans douze lieux différents. Nous avons installé 114 dispositifs en tout, ce qui a assuré une représentativité suffisante des lieux et des usages de l'espace public de la métropole. Cela nous a permis d'évaluer des dispositifs de pré-collecte, d'évaluer le comportement des usagers et la communication à adopter, et de tester des premières hypothèses de collecte.

Trois constats émergent de notre premier bilan : premièrement, la réduction du nombre de corbeilles dans les parcs et leur remplacement par des points de tri aux entrées et sorties n'a pas impacté la propreté des lieux, qui est restée la même.

Autre point encourageant : la première caractérisation nous a permis de découvrir une collecte d'emballage qualitative et un taux de refus* assez peu élevé. En revanche, nous avons rencontré la problématique des emballages imbriqués, qui représentent deux tiers des erreurs de tri en moyenne**.

Quels conseils souhaitez-vous donner aux collectivités qui envisagent de mettre en place la collecte hors foyer ?

Je leur recommande de jouer collectif, en mobilisant tous les acteurs locaux – ceux de la Métropole en interne, mais aussi les autres acteurs du territoire –, afin d'inventer de nouvelles solutions ou de créer de nouveaux processus de gestion des déchets, des solutions plurielles à un geste unique de tri pour donner envie d'agir aux acteurs locaux, mais aussi pour faciliter le geste de tri au quotidien, à la maison comme au bureau et dans la rue.

J'attire également leur vigilance sur le choix des dispositifs selon les modes de collecte choisis, et l'implication des Architectes des Bâtiments de France (en cas de sites classés/inscrits).

Enfin, la relation avec les agents de collecte et de nettoiement est importante, que ce soit sur la répartition des compétences entre les services, l'amélioration des conditions de travail grâce à la réduction du verre dans les corbeilles de déchets résiduels et les explications à délivrer lors des expérimentations, afin de clarifier les rôles de chacun et les raisons sous-jacentes.

MES 4 CONSEILS SUR L'ORGANISATION OPÉRATIONNELLE DU PROJET

1 **Identifier une personne comme pilote/coordinateur, notamment vis-à-vis des autres communes du projet.** Point de vigilance important : le lien entre les communes et la Métropole, notamment afin d'harmoniser la communication (ce qui pose aussi la question des identités visuelles différentes).

2 **Avoir un appui de la Direction déchets** (apports techniques sur la collecte en préservant la qualité des flux et des filières de traitement).

3 **Avoir un appui** lors des phases nécessitant des charges de travail supplémentaires.

4 **Avoir une cohérence dans le dispositif** global, pour une meilleure appropriation des usagers (mêmes consignes tout au long de son parcours).

* Fraction des déchets non conformes au cahier des charges du centre de tri.
** Les déchets imbriqués ne sont pas captés en centres de tri. Les machines ne sont pas capables de reconnaître une matière cachée dans une autre.

LES ENJEUX DU HORS FOYER AUJOURD'HUI

Nouveaux modes de consommation, nouvelles obligations réglementaires, attractivité des territoires, continuité du geste de tri, installation de nouveaux dispositifs sur l'espace public, embarquement du citoyen-consommateur… Tour d'horizon des enjeux du hors foyer aujourd'hui en France.

QUOI ?

Par hors foyer, on désigne la consommation hors domicile des ménages, correspondant aux repas, en-cas ou boissons non préparés à la maison, à tous les moments de la journée ainsi qu'à toutes les occasions : vente à emporter (livraison, click & collect, toute autre commande pour consommation à emporter) ou sur place (restauration commerciale ou collective), pique-nique dans les espaces publics ou les espaces naturels, etc.

Emballages à capter
Gobelets en carton, canettes, bouteilles en plastique, boîtes carton de sandwich, carton de pizza, etc. Des emballages en majorité recyclables, mais pour lesquels il n'y a pas toujours d'équipement de collecte adapté près des lieux de consommation pour qu'ils soient triés.

OÙ ?

L'espace public urbain est le premier concerné : c'est en ville que les usagers consomment le plus et trient le moins.

40 % À 60 % DES DÉCHETS JETÉS DANS LES PARCS ET PLAGES SONT DES EMBALLAGES

Mais le hors foyer reflète aussi la consommation nomade dans les espaces naturels, les espaces privés en dehors du domicile…

40 % DES DÉCHETS JETÉS DANS LES CORBEILLES DE RUE (DE PROPRETÉ) SONT DES EMBALLAGES

Source : rapport CEPOM de Citeo sur la caractérisation des OMr et des corbeilles de rue – estimation réalisée dans 23 communes sur près de 2 ans.

COMBIEN ?

300 000 TONNES PAR AN d'emballages ménagers issus de la consommation nomade hors foyer sont jetées hors foyer (soit **6 %** des emballages ménagers mis sur le marché), dont **75 000 tonnes d'emballages légers** sur l'espace public (rue, parcs et jardins, plages, etc.).

Source : étude CEPOM – Citeo 2022.

DE + EN +

La consommation hors foyer **a explosé ces dernières années** : repas et boissons issus de la vente à emporter sont rentrés dans le quotidien des Français, favorisée notamment par la crise sanitaire liée au Covid-19. Aujourd'hui **1/4** des dépenses alimentaires d'un Français se font hors foyer.

Source : données INSEE.

LES ENJEUX

1. **Ce gisement échappe globalement à la collecte sélective,** alors que les objectifs de recyclage s'intensifient au niveau réglementaire.
2. **Le tri hors foyer est fortement visible des usagers dans l'espace public,** alors que **73 %** des Français se disent « très préoccupés par l'avenir de la planète » (+ 12 points vs 2017).
3. **Plus de la moitié des Français trient systématiquement leurs emballages**, et **86 %** d'entre eux placent le tri et le recyclage en tête des leviers d'action efficaces pour l'environnement.

Source : Observatoire de la consommation responsable, L'Obsoco x Citeo, 2023 ; Étude Harris Interactive, 2016 ; Observatoire du geste de tri des emballages, 2019.

LA SOLUTION

Soutenir cet élan de tri des Français au domicile en offrant aux usagers une « **continuité du geste de tri, partout, tout le temps** » : au domicile, au bureau, dans un parc public, à la plage, dans la rue, dans les transports, en festival, sur une aire de pique-nique, dans un équipement sportif, dans un centre commercial…

POUR DEMAIN LA LOI ÉVOLUE

D'ici au 1er janvier 2025 :

- **généralisation de la collecte séparée** pour le recyclage des déchets d'emballages pour les produits consommés hors foyer.
- **renforcement des obligations** de tri et collecte séparée des déchets issus de la consommation courante du public et des salariés, dans les Établissements Recevant du Public (ERP).

LOI ANTI-GASPILLAGE pour une économie circulaire

L'ACTION DE CITEO

1. **Organiser et financer les Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) et Appels à projets (AAP)** sur les expérimentations de tri et de collecte hors foyer : AMI hors foyer en 2021, AAP hors foyer 2023 (lancement en avril).
2. **Accompagner les collectivités et parties prenantes du hors foyer** sur les enjeux et les bonnes pratiques, à l'aide des équipes d'experts de Citeo (connaissances basées sur les enquêtes terrain de caractérisation, de retour des usagers, des REX sur les expérimentations).
3. **Communiquer auprès des mêmes acteurs sur ces avancées**, afin d'inspirer, de convaincre et d'inciter à agir.

« Pour donner du sens au geste de tri à la maison et continuer à améliorer les performances du bac jaune, il est vital d'en permettre la continuité dans les autres lieux où on consomme. »

Anne-Sophie Louvel, Directrice des Opérations et Territoires, Citeo

© Limoges Métropole

01 CADRER LE PROJET, LES RÔLES ET PRÉPARER LE DIAGNOSTIC

Quelles sont les parties prenantes compétentes à impliquer dans l'équipe projet et la gouvernance du tri hors foyer ? Le diagnostic technique de l'existant est-il pertinent ? Peut-il vous donner les clés d'un nouveau dispositif adapté ?

PROJET HORS FOYER, LA CHECK-LIST DES GRANDES ÉTAPES

Réunir les parties prenantes compétentes

Le tri hors foyer implique une multiplicité d'acteurs et de gestionnaires dans un territoire : service propreté et nettoiement par les collectivités locales compétentes, Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets (SPPGD) en charge de la collecte sélective et/ou du traitement des déchets d'ordures ménagers et assimilés, gestionnaires d'espaces verts, de réserves naturelles…

Identifier les périmètres de coordination

Même si le déploiement du hors foyer est coordonné par un service dédié, les parties prenantes travaillent étroitement ensemble pour assurer sa mise en œuvre sur le territoire. Les besoins de coordination concernent notamment le lancement de marché mutualisé pour la pré-collecte (mobilier), la conception d'une signalétique commune, l'organisation et la prise en charge des flux pour la collecte et le traitement de la collecte sélective.

Monter le projet et délimiter les rôles et responsabilités

Le déploiement du hors foyer à l'échelle des collectivités locales est efficacement porté par une équipe projet dédiée, animée par une personne à temps plein si la taille du territoire, l'envergure ou la durée du projet le permettent. L'équipe est supportée par une gouvernance qui réunit les autorités compétentes (élus, différentes directions concernées – services techniques des collectivités, services de communication, direction jeunesse et sports… –, référents communaux de gestion de déchets, centres de tri…). La structure juridique pour porter le projet de territoire est une convention de groupement, afin de gérer le financement entre collectivités locales. Idéalement, elle doit se compléter d'un document de procédure interne qui précise les rôles et responsabilités de chacun.

Faire un état des lieux technique complet

Pour imaginer un nouveau dispositif pertinent, l'équipe projet dresse l'état du dispositif en place : tri ou pas, flux collectés, existence de consignes, organisation de la collecte, quantités collectées et recyclées, points chauds de consommation nomade, fréquentation des lieux en fonction de la saison…

Effectuer les bons choix de dispositifs de pré-collecte

Étape centrale, le dispositif de pré-collecte comprend le mobilier, les emplacements, la signalétique, la signalisation… Réalisé en fonction des enseignements du diagnostic initial, il fait pour l'équipe projet l'objet de toutes les attentions, et nécessite d'impliquer de nombreuses parties prenantes : services pour les lieux d'implantation (proximité, voirie…), Architectes des Bâtiments de France ou autres instances décisionnaires dans un site classé ou inscrit, gestionnaires de quartier pour informer les riverains, commerçants…

Repenser la collecte

Avec les services de collecte et/ou de nettoiement, l'équipe projet élabore une organisation de collecte adaptée au nouveau dispositif et aux différents environnements d'usage (fréquences, choix des flux…). La répartition des rôles entre collectivités est établie : service de collecte pour le flux recyclable, avec mutualisation possible avec le SPPGD, service de nettoiement pour le flux résiduel. L'équipe projet mobilise les équipes et fait en sorte de faciliter leur adaptation au nouveau dispositif (formation, accompagnement, communication…). Enfin, elle échange avec les centres de tri du territoire, afin de s'assurer que les modalités de présentation des flux sont compatibles avec leurs modes de traitement (en vrac majoritairement). Et dans le cas contraire, prévoir des étapes intermédiaires d'ouverture des sacs par exemple.

Animer, informer et convaincre

L'équipe projet informe les partenaires en amont de la réalisation et en aval du déploiement. Objectif : mettre en place un dispositif accepté et cohérent pour tous les acteurs, et pour bénéficier de leur connaissance du terrain. L'idée est également de rassurer les services sur leur périmètre d'action (par exemple l'impact sur l'emploi), et de les convaincre du bien-fondé des adaptations du hors foyer (nouvelles habitudes de consommation, harmonisation des signalétiques pour universaliser le geste de tri par l'usager…).

Suivre la performance du dispositif

L'équipe projet met en place un suivi rigoureux du dispositif, à l'aide d'indicateurs de performance qualitatifs et quantitatifs - tonnages collectés, qualité du flux, présence de déchets abandonnés à proximité des équipements, satisfaction usagers… -, et le reporte aux directions de services et aux élus.

4 QUESTIONS À

Jacky Drouet, Vice-Président en charge de la Gestion des déchets
CA Pornic agglo Pays de Retz

Depuis janvier 2022, Pornic agglo Pays de Retz (PaPR) assure la collecte et le traitement des corbeilles de propreté de ses 15 communes. Focus sur ce cadre mis en place à la suite de l'Appel à manifestation d'intérêt hors foyer de Citeo, et sur la répartition des compétences entre l'intercommunalité et ses communes partenaires.

Jusqu'en 2022, qui gérait le tri hors foyer sur votre territoire ?
Les communautés de communes géraient la collecte des corbeilles de propreté qui appartiennent aux communes, elles-mêmes en charge de l'achat du mobilier et de l'entretien du parc existant. Il existait déjà ce fonctionnement hybride entre intercommunalités et communes membres, notamment au niveau des expérimentations. Par exemple sur le tri hors foyer en sorties de plages, pour respecter le label Pavillon bleu. Puis en 2022, Pornic agglo Pays de Retz a pris en charge la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés pour le compte des communes.

Comment la communauté d'agglomération s'est-elle organisée pour piloter ce projet ?
En 2021, au sein de PaPR, la commission gestion des déchets a pris en charge le sujet du tri hors foyer. Principal connaisseur du dispositif corbeilles de propreté du territoire, elle est également l'interlocutrice privilégiée de Citeo. C'est donc elle qui a porté le projet d'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) sur le tri hors foyer de Citeo en 2021, au nom de ses communes partenaires.

Quel cadre formalise cette répartition des compétences ?
PaPR a signé une « convention de groupement » avec ses 15 communes membres et partenaires. Le document définit le cadrage technique, administratif et financier des interactions entre l'agglomération et les communes membres dans le cadre de cet AMI, qui reprend par ailleurs la convention de collecte des corbeilles en vigueur. PaPR a notamment assuré les achats des corbeilles pour l'ensemble du territoire (140 bi-flux et tri-flux en porte-sac ou abri-bac), qu'elle a refacturé ensuite aux communes, moins le montant des aides de Citeo et de l'ADEME.

Comment les communes ont-elles été associées au projet ?
PaPR a pu avancer sur l'harmonisation du dispositif et le projet du hors foyer grâce au soutien affirmé des communes. Concrètement, la commission a sollicité l'accord des Maires pour participer à l'AMI, et a remonté leurs besoins en équipements de tri, les informations sur les sites ciblés et les flux installés. Les communes ont ensuite été consultées sur la convention de groupement. Enfin, toutes les parties prenantes – élus, référents communaux de gestion de déchets, services techniques… ont été informées sur l'avancée du projet et les actions à prévoir (prévision budgétaire, mise en œuvre opérationnelle…).

« Le pilotage par la Communauté d'agglomération, en étroite concertation avec les communes partenaires, permet de mettre en place un dispositif de tri hors foyer harmonisé sur tout le territoire, tant sur les équipements que pour la signalétique associée. »

© CA Pornic agglo Pays de Retz

© CA Pornic agglo Pays de Retz

Pornic agglo Pays de Retz

Mobilier harmonisé dans des environnements divers – pavillonnaires, littoraux (plages) – dans différentes communes de l'agglomération, sur les flux d'emballages et d'ordures ménagères résiduelles. À noter aussi une signalétique d'affichage sur le geste de tri et sur le bénéfice du tri (respect de la nature). Les panneaux Gardez&Triez du programme Gestes Propres avec le soutien de Citeo sont commandables sur le site https://quitri.com/espaces-naturels.

© CA Pornic agglo Pays de Retz

© CA Pornic agglo Pays de Retz

POUR UN TRI HORS FOYER ADAPTÉ, LE DIAGNOSTIC INCONTOURNABLE

CADRER LE PROJET, LES RÔLES ET PRÉPARER LE DIAGNOSTIC

Les questions à se poser

1 • Quel est le parc d'équipements installé à date ?

2 • Si le tri hors foyer n'est pas en place sur le territoire, quel gisement collecté dans les corbeilles de propreté existantes ?

3 • Si le tri hors foyer est en place sur le territoire, quelle est la qualité du gisement des emballages et papiers ? Que retrouve-t-on dans les refus (fraction des déchets non-conformes au cahier des charges du centre de tri – ex. : sacs imbriqués) ?

4 • Où se trouvent les lieux de consommation nomade (lieux de pique-nique, d'attente, corbeilles qui débordent, déchets abandonnés en nombre…) ?

5 • Y a-t-il des lieux sur le territoire où se retrouve plus spécifiquement du verre, en lien avec de la consommation nomade ?

6 • Les interlocuteurs indispensables à la validation du projet dans les zones sensibles ont-ils été contactés ? (zones inscrites, classées…) ?

7 • L'impact d'un remplacement ou d'une adaptation du mobilier sur le geste des usagers a-t-il été envisagé ?

8 • Toutes les parties prenantes nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet ont-elles bien été impliquées (services techniques propreté et collecte, voiries, espaces verts, communication, cabinet du Maire, collecteurs privés ou régies…) ?

Les actions à engager

1 • Cartographie, typologie.

2 • Caractérisation pour orienter la signalétique et le type d'équipements à déployer et en vue de choisir un mobilier adapté et de formaliser des messages efficaces sur la signalétique du mobilier/signalisation.

3 • Adaptation du mobilier en nombre et en volume, et de la signalétique.

4 • Dialogue avec les Architectes des Bâtiments de France, gestionnaires d'espaces…

5 • Étude d'opinion et campagne d'information et de communication sur le changement.

6 • Pilotage et gouvernance.

« Trois axes pour notre diagnostic : caractérisation des ordures ménagères des corbeilles de propreté, retours d'expérience des agents de terrain, typologie des lieux pour un déploiement pertinent du tri hors foyer. »

Florian Peche, Chef du service propreté urbaine de la Ville de Caen

« Nous sommes un territoire attractif et touristique. Améliorer le tri hors foyer au sein de la Communauté urbaine Caenlamer est d'autant plus nécessaire. Ainsi, en 2021, une caractérisation en centre-ville a été menée, portant sur les déchets des corbeilles d'ordures ménagères. Cette enquête nous a permis de constater que 65 % de ces déchets étaient recyclables, donnée que nous avons extrapolée aux gisements des sept autres communes de l'agglomération.

Ensuite, pour définir les lieux prioritaires du déploiement des corbeilles de tri, nous nous sommes appuyés sur les différents retours d'expérience des agents du service (encadrants, agents de nettoiement) et de leur réseau, ainsi que sur les constats issus des relevés Indicateurs Objectifs de Propreté de l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine.

Enfin, pour affiner notre stratégie de déploiement, nous avons établi une typologie de lieux et notamment priorisé certains très fréquentés : lieux de passage et de pause des usagers (restauration), lieux touristiques (château, centre-ville historique). Cela nous a permis d'augmenter la captation de nombreux emballages, principalement alimentaires (près de 30 tonnes de déchets recyclables en 6 mois après l'installation des nouvelles corbeilles de tri). »

Un maître mot : transversalité

La transversalité est une des clés de réussite d'un projet hors foyer. À la différence de la mise en place du tri à domicile, qui implique très majoritairement les seuls services techniques en charge de la gestion des déchets, la mise en place du tri en dehors du domicile mobilise plus largement les directions, des corps de métiers plus variés et donc différents services et élus.

Bordeaux Métropole

Un exemple de transversalité : pilotage par le service territorial, achat et pose des corbeilles par le service des moyens communs, implication des élus sur la propreté et les déchets et enfin de la direction de la communication.

Caenlamer

Implantation concertée du mobilier de tri dans le centre-ville historique de Caen et 7 communes limitrophes, et signalisation de la mise en place du tri hors foyer sur le territoire avec une signalétique détaillée.

« Trois axes de progression à la suite de notre diagnostic : mobiliser toutes les parties prenantes ; adapter le mobilier aux usages et installer un flux verre sur l'espace ; mieux indiquer les consignes de tri, et informer et sensibiliser les usagers aux nouvelles règles. »

Eric Duranton, Chef de service, Service Territorial Centre, Direction de la gestion de l'espace public, Bordeaux Métropole

« Notre projet de tri hors foyer ciblait les quais de la Garonne – incluant la partie centrale autour du célèbre miroir d'eau –, un espace très fréquenté, notamment par les familles en journée et les fêtards en soirée.

Le travail sur le terrain en amont a permis de lister les points contrariant un tri efficient : des corbeilles en nombre suffisant, mais recevant tous les déchets, et sans signalétique particulière ; pas de bornes à verre, un problème dans ce lieu de consommation nomade où alcools et autres boissons sont fortement consommés. L'enquête de terrain auprès de nos services a montré qu'il fallait traverser les voies de circulation pour les trier, un frein pour les usagers.

Une fois ce diagnostic établi, nous avons pu déployer 200 corbeilles de tri de 75 litres accompagnées d'une signalétique adaptée (notamment le refus explicite du verre).
Ce changement d'habitudes des usagers nous a incités à accompagner ce nouveau mobilier d'une campagne de proximité pour les sensibiliser au geste de tri et à ses conséquences positives sur l'environnement.

La réussite de ce déploiement tient à notre approche transversale, qui a mobilisé plusieurs directions, services et élus : le service territorial comme pilote, le service des moyens communs sur l'achat et la pose des corbeilles, les élus sur la propreté et les déchets et enfin la Direction de la communication, en charge du relais du dispositif et de la réalisation des stickers pour les corbeilles. »

« Notre stratégie de remplacement du mobilier a nécessité de connaître finement la capacité volumétrique de l'existant, les emplacements les plus sollicités pour le tri et le maillage des équipements du territoire. »

Kristelle Fourcadier, Directrice Pôle Environnement et valorisation, Agglomération du Pays de l'Or (Occitanie)

« Pour moi, la réalisation d'un diagnostic fin de terrain est une étape indispensable de la stratégie du tri hors foyer. Ici, au Pays de l'Or, territoire littoral, nous avions un enjeu d'harmonisation du mobilier et de la signalétique.

Premièrement, nous avons inventorié et cartographié précisément le matériel géré par les communes et l'agglomération. Puis nous avons mesuré les volumes présents en chaque lieu et recroisé avec les fréquences de collecte, en saison haute, basse et intermédiaire. L'objectif était de garantir un volume de conteneurisation maximal équivalent.

Nous avons complété cette enquête avec des visites de terrain pour localiser des usages particuliers très générateurs de déchets (commerces à emporter, zones de stationnement de camping-cars…). Tout cela a contribué à constituer une carte d'implantation du nouveau mobilier la plus ajustée possible. »

Agglomération du Pays de l'Or

Mobilier harmonisé en bord de plage et nouvelle signalisation déployée par voie d'affichage, pour sensibiliser au geste de tri.

Certaines bonnes pratiques se dégagent pour permettre le meilleur suivi et déploiement de projet possible. Ces bonnes pratiques portent sur l'amont (sélection et installation des premiers équipements), ainsi que sur la pose et les premiers mois de vie du dispositif.

© Agglomération du Pays de l'Or

© Agglomération du Pays de l'Or

LES ÉTAPES CLÉS ET LES POINTS D'ATTENTION

6 À 9 MOIS

ÉLABORATION
De la conception du projet à la pose des premiers équipements

Gouvernance

- Orientations et priorités
- Portage du projet

Point d'attention
Implication des élus, prévoir des temps de concertation en cas de projet multipartites.

Choix des équipements

- Selon les lieux
- Selon les flux
- Selon les modes de collecte
- Selon les validations des Architectes des Bâtiments de France (ABF)

Point d'attention
Design des mobiliers, prévoir des ouvertures de dimensions limitées pour maîtriser la qualité du tri.

Lancement

- Études d'implantation
- Nombre d'équipements
- Lancement des consultations
- Livraison et pose

Point d'attention
Les délais de livraison (4 à 16 semaines selon les cas de figure).

3 À 6 MOIS

MISE EN ŒUVRE
Installation des équipements

Organisation de la collecte

- Fréquence ajustée
- Lien avec le centre de tri

Point d'attention
Pics de fréquentation
Gestion des sacs fermés pour le centre de tri.

Communication

- Formation des équipes
- Signalétique explicite
- Campagne évolutive

Point d'attention
Imbriqués/verre.

EN CONTINU

APRÈS L'INSTALLATION
Suivi du projet

Maintenance

- Nettoyage fréquent
- Résorption des tags

Point d'attention
Gestion des incivilités.

Suivi de la qualité

- Caractérisation du flux

Point d'attention
Actions correctives selon les constats.

© CC Ile de Noirmoutier

02 ÉQUIPEMENT, EMPLACEMENT, MAILLAGE : DÉFINIR LE DISPOSITIF ADÉQUAT

Comment déterminer les contours d'un nouveau dispositif de pré-collecte ? Quels équipements pour le geste de tri envisager et à quels emplacements ? S'agit-il d'une mise en place ou d'une évolution du parcours de tri ? Quels sont vos points d'attention et vos interlocuteurs incontournables pour sa mise en œuvre ?

ADAPTER LE DISPOSITIF AU TERRITOIRE ET AUX USAGES RÉELS DES LIEUX

Votre équipe projet est constituée, les parties prenantes mobilisées, le diagnostic technique des équipements existants établi. S'en suit maintenant une étape centrale : choisir le dispositif de pré-collecte le plus efficace pour votre collectivité. Au cœur de cette phase se trouve le choix du mobilier – abris-bacs, colonnes, écobox, corbeilles… – et son déploiement hors foyer, à savoir les emplacements des équipements avec le maillage adapté au territoire.

Approche sur mesure

Les options d'équipements et d'emplacements doivent refléter la réalité du territoire. Une commune rurale n'abordera pas le sujet de la même façon qu'un territoire littoral touristique ou urbain dense. Mais s'agissant du choix du mobilier de pré-collecte, il est recommandé de privilégier les mobiliers les plus capacitaires (abri-bac, colonnes). Cela permet de s'adapter au mieux aux pics de fréquentation, d'optimiser les tournées et de s'appuyer autant que possible sur les modes de collecte sélective existants de la collectivité.
Cette dernière pourra toutefois être amenée à retravailler l'habillage ou le design du mobilier retenu, dans une logique d'intégration paysagère propre à son espace d'implantation. Enfin, certaines situations peuvent amener à une évolution du mobilier, comme l'étude et la connaissance des usages dans les différents espaces de votre territoire, qui guident les choix à réaliser sur le terrain (en fonction des contraintes de collecte, des usages, de la typologie des lieux, etc.).

Le juste maillage

Une forte densité d'équipements de tri hors foyer peut être tentante, pour permettre aux usagers de trier partout, tout le temps. Or les retours de terrain ont montré que les effets pouvaient être contre-productifs. Au contraire, la réduction du nombre de points de tri (mobiliers intégrés avec les différents flux) n'augmente pas la quantité de déchets au sol. La pertinence de la localisation des points de collecte prime sur la quantité.

Les équipements avec plus de capacité de stockage débordent moins et permettent d'absorber plus facilement les pics de consommation. Enfin, les équipements plus imposants permettent l'apposition d'une communication complète sur le geste de tri pour guider les usagers. Voici pourquoi un certain nombre de collectivités ont ajusté leur maillage d'équipements hors foyer : déterminer ce « juste maillage » repose sur l'identification des zones où les consommateurs consomment ou évoluent en hors foyer (parcs et jardins, aires de pique-nique, axes commerçants, espaces de pause tabagique, etc.), et où ils ont besoin de jeter et de trier leurs déchets et emballages.

- 50 %

de refus dans les abris-bacs par rapport aux supports de sacs, notamment si un flux verre est proposé sur l'île de Noirmoutier.

Nantes Métropole

En 2021, le Jardin des Plantes de Nantes a finalisé la mise en place du tri hors foyer avec l'installation de corbeilles pour les déchets d'emballages légers et papiers (emballages et papiers, verre) et les ordures ménagères résiduelles. Une réflexion a été menée pour les placer à des endroits stratégiques (entrées et sorties de parc). Le nouveau dispositif est accompagné de panneaux de communication, expliquant cette démarche de remplacement aux usagers à travers le Jardin des Plantes.

Saint-Quentin-en-Yvelines

En octobre 2022 se sont tenus les Championnats du Monde de cyclisme et de paracyclisme sur piste. À cette occasion, une expérimentation de tri hors foyer a été déployée avec l'installation de six meubles de tri sur le parvis (en photo), spécialement conçus pour répondre aux enjeux de l'événement. Des corbeilles bi-flux ont complété le dispositif sur le parcours spectateurs pour se rendre au vélodrome, ainsi que des porte-sacs bi-flux à l'intérieur.

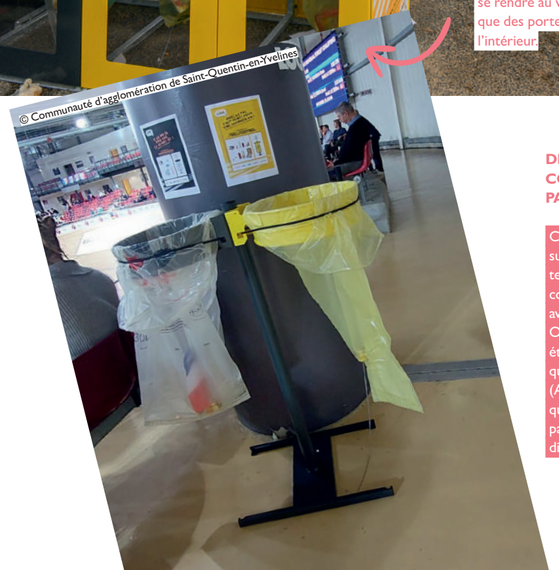

DES RÈGLES CONFIRMÉES PAR DES ÉTUDES D'USAGE

Ces trois règles d'or reposent sur une réalité éprouvée sur le terrain par Citeo et ses partenaires collectivités. Depuis 2021, nous avons avec l'institut d'étude OpinionWay conduit de nombreuses études ethnographiques et qualitatives dans différentes villes (Amiens, La Rochelle, Nice…), qui ont pointé la pertinence de ces paramètres pour l'implantation d'un dispositif de tri hors foyer réussi.

3 RÈGLES D'OR POUR UN DISPOSITIF BIEN IMPLANTÉ

1/ Mettre l'équipement à des emplacements adaptés

- Lieux de pause longue, lieux récréatifs, entrées et sorties de parcs et jardins publics, carrefours… L'emplacement du mobilier (mais aussi d'une signalétique) est conditionné par l'usage du lieu, et sa localisation précise renforce sa prise en main (parcours usager).

2/ Rendre le dispositif le plus visible possible

- Mobilier, signalétique et signalisation sont placés de façon à être facilement appréhendés par l'usager, par exemple sur des espaces dégagés (place, plage). Ils ne doivent pas entrer en concurrence perceptive avec un trop grand nombre de stimuli visuels approchants (mobilier urbain, signalisation, publicité), qui pourront les rendre moins immédiatement visibles, voire les masquer littéralement, dans le cas de certains équipements urbains. Ils sont placés de face dans le sens des flux (à la sortie d'un parc, face à la place), et disposent de couleurs marquées pour faciliter leur identification, d'une signalétique en hauteur pour une visibilité de loin, d'une lecture à hauteur d'yeux pour celle de près, etc.

3/ Assurer que le dispositif de tri est exclusif

- L'absence de dispositifs « concurrents » (corbeilles de ville en particulier, qui « cohabitent » encore avec le mobilier de tri) est garante du bon usage des dispositifs. Il est dès lors fondamental de retirer tous les anciens dispositifs (malgré les réticences que cela génère), et d'adopter l'uniformité des consignes de tri.
- Cela favorise le tri par les usagers, qui attendent des règles uniformes.

LE BON MOBILIER, UNE QUESTION D'ENVIRONNEMENT

Choisir le mobilier adapté
Colonnes d'apport volontaire, abris-bacs, corbeilles, supports de sacs, équipements mobiles… Riche est l'offre de mobilier pour rendre le tri hors foyer effectif. Sans compter la diversité des formes et la possibilité offerte à vous de les personnaliser, en fonction de vos besoins. Ainsi des porteurs de projets ont-ils pu dessiner des équipements sur mesure, afin qu'ils répondent parfaitement aux besoins de leur territoire (volume, réducteurs d'ouvertures pour le flux de collecte sélective, coloris, matériaux…). Via le diagnostic technique, les remontées des agents de collecte et la connaissance de vos usagers, vous êtes en mesure de définir les mobiliers les plus adaptés aux différents espaces de votre territoire. Ils doivent être suffisamment visibles et capacitaires, bien intégrés visuellement à leur environnement et stratégiquement placés sur le parcours des usagers.

Limoges Métropole

Colonnes d'apport volontaire parées de photos de nature et du pont Saint-Martial, emblématique de la ville, pour s'intégrer dans un parc urbain de la métropole.

Adapté aux usages

C'est un facteur qui explique l'importance d'une fine connaissance du terrain : le mobilier doit proposer une capacité de stockage suffisante pour son environnement d'usage. Par exemple une plage ou des quais urbains qui accueillent un nombre important de consommateurs nomades. Il est fortement recommandé de dimensionner les équipements sur les pics de fréquentation haute, mais aussi de prévoir des ajustements pour les lieux touristiques ou événementiels : augmentation du nombre de collectes ou déploiement d'équipements de renfort/temporaires, évidemment alignés sur les équipements permanents (signalétiques, consignes…). S'il n'est pas possible de collecter en bacs ou abris-bacs, d'autres solutions existent, comme des bacs de regroupement complémentaires pour répondre aux pics de fréquentations liés à des manifestations ou à des événements, ou des points de collecte mobile. D'où l'importance de connaître vos usagers et leurs usages, notamment en fonction de la saisonnalité.

Limoges Métropole

En centre-ville, une colonne aérienne habillée d'illustrations de monuments phares de la ville (mairie, gare des Bénédictins), avec une touche contemporaine. Un choix de valorisation patrimoniale qui pousse à s'intéresser au mobilier et donc à son objet, le tri.

Compatible avec les attentes des centres de tri

Le mobilier de pré-collecte a un rôle clé à jouer dans la qualité du geste de tri effectué par l'usager, et donc sur la recyclabilité des flux en aval. Sa conception doit favoriser une qualité de tri compatible avec les attentes en entrée de centres de tri. Par exemple, les réducteurs de diamètre d'ouverture sur les colonnes et les abris-bacs, et une protection du flux contre la pluie, notamment pour les cartons, car l'humidité peut amener au déclassement des flux en centres de tri. Citons également des consignes spécifiques apposées sur le traitement des imbriqués qui, lorsqu'ils sont jetés tels quels, perturbent le fonctionnement des centres de tri. S'agissant des corbeilles et supports de sac bi-flux, il est recommandé d'opter pour des sacs de couleurs différentes en fonction des flux pour éviter le mélange (jaune pour les emballages et papiers, transparent pour les OMr). Pour contrôler la qualité, les agents de collecte doivent pouvoir contrôler les sacs transparents au niveau de ces mobiliers.

Enfin, le flux verre au niveau du point tri est un précieux compartiment pour éviter qu'il ne se retrouve dans les autres flux et amène là encore au déclassement des flux collectés.

Mieux pensé pour les agents de collecte

Enfin, le mobilier peut contribuer, par son ergonomie, à préserver les agents de collecte, mais aussi de nettoiement, qui travaillent au quotidien sur les équipements hors foyer. Un contenant suffisamment grand pour la fréquentation d'usagers d'un site permettra de limiter la manutention des équipes opérationnelles. Un mobilier fermé limitera la dispersion de déchets abandonnés et les opérations de nettoiement associées. Enfin, la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés déconseille le vidage manuel de sac, car à l'origine de problématiques de gestes et postures chez les agents. Une donnée qui encourage à diminuer le nombre de supports de sacs et corbeilles de tri avec sacs pour des mobiliers plus adaptés, comme les colonnes ou les abris-bacs.

3 QUESTIONS À

Lydia Couteau, Responsable Performance de Tri et Redevance Spéciale, Direction de la Prévention et de la Gestion des déchets, Limoges Métropole

Quels retours avez-vous sur votre nouveau dispositif de colonnes d'apport volontaire ?
Excellents ! Et à plusieurs niveaux : nous avons augmenté la quantité d'emballages et de papiers collectés, avec près de 8 tonnes d'août à décembre 2022, et plus de 127 tonnes de verre. Nous avons évalué, via caractérisation visuelle des contenus des colonnes, un tri conforme à 99 %, et seulement trois débords. L'autre point positif est la satisfaction de nos usagers. Aucune plainte constatée et des retours enthousiastes auprès des élus.

Pourquoi avoir choisi des colonnes pour votre territoire ?
Nous souhaitions proposer aux habitants des équipements nouveaux et surtout plus esthétiques pour trier les déchets d'emballages dans des lieux publics dotés d'une forte identité : centre-ville de Limoges, parcs et jardins, sites sportifs. Voilà pourquoi nous avons choisi des colonnes triptyques habillées de visuels correspondant aux lieux d'implantation. Cet aspect a fortement contribué à leur attrait auprès des Limougeauds et des visiteurs. Les colonnes sont bien plus qu'un conteneur doté d'une capacité renforcée d'accueil des déchets.

Un conseil à donner aux collectivités dans leur choix de mobilier ?
Il faut bien comprendre ce qui fonctionne le mieux sur son territoire, et ce qui est le mieux respecté. Il ne faut pas hésiter à innover en matière d'équipements, et prendre soin du choix des visuels sur le mobilier. Cela a fait une vraie différence ici à Limoges. Enfin, même si cela paraît logique, je recommande de ne pas insister sur un équipement qui a rencontré l'échec auprès des usagers.

« Capacité augmentée, intégration renforcée, tri mieux réalisé, usagers satisfaits… L'impact des colonnes dans notre dispositif hors foyer est notable. »

	Abris-bacs / PAV	Corbeilles / supports de sac
Stockage	Capacité élevée	Faible capacité
Effet sur la collecte	Facilitateur (diminue la fréquence), et possibilité de faire une rotation des bacs dans des aires techniques.	Exigeant (demande une fréquence plus soutenue).
Intégration paysagère	Elevée : possible adaptation au lieu, avec une grande surface d'habillage pour de la photo, de l'illustration…).	Limitée par la taille du mobilier, notamment sur un habillage visuel (photo, illustration…).
Emergence dans le paysage	Très visible, et de loin, rendant le tri plus identifiable.	Visible de près.
Déchets abandonnés	Prise limitée aux animaux (rats, corneilles) et au vent/pluie (contenants scellés, réducteur d'ouverture…).	Exposition plus importante aux aléas climatiques/animaux (couvercle non fermé…), et risque de débordement plus élevé (cause de déchets abandonnés).
Qualité du tri	Elevée (ex.: limitation de l'humidité sur les papiers-cartons, cause de déclassement de balles en centre de tri, réducteur de diamètre guidant instinctivement vers le bon geste).	Faible (exposition plus importante à l'humidité, moindre possibilité de réducteur de diamètre – même si possible).
Geste de tri	Facilité (surface importante pour apposer les consignes et les développer).	Plus hésitant (1,3 fois moins d'erreur dans les abris-bacs que dans les corbeilles). Surface limitée pour apposer les consignes de tri, et dégradation plus rapide à l'usage.
Agents de collecte	Amélioration des conditions de travail, notamment réduction des troubles musculo-squelettiques (TMS).	TMS plus élevés liés aux manipulations des sacs, notamment le verre.
Centre de tri	Conditionnement des flux en vrac assuré.	Les emballages en sacs fermés peuvent être refusés par les centres, qui traitent les flux en vrac. Demande une étape intermédiaire avant envoi en centre.

Quel que soit le choix du mobilier de pré-collecte, il doit intégrer un accès aux personnes à mobilité réduite pour les colonnes aériennes ou les abris-bacs : trappe, hauteur de l'opercule, implantation selon les usages de la voirie, etc.

MOINS MAIS MIEUX : OSER LA DÉDENSIFICATION

Nantes Métropole et la Métropole Aix-Marseille-Provence ont sauté le pas de la dédensification du maillage de leurs équipements de tri, dans des environnements de loisir fréquentés par des consommateurs nomades. Un parti pris payant car bien pensé et communiqué auprès des usagers et des parties prenantes, agents de collecte et de nettoiement.

Le tri comme point de départ

L'un des principaux enjeux des corbeilles de propreté (d'ordures ménagères) est de conserver la propreté des espaces publics, un sujet de préoccupation important des collectivités, notamment des élus. Lorsque la Métropole Aix-Marseille-Provence et Nantes Métropole ont mis en place le tri hors foyer, elles ont expérimenté la « dédensification » de ces corbeilles de rue. Sur un bord de plage pour la première, dans un parc public pour la seconde. Il s'agissait là d'adopter une nouvelle réflexion autour du parcours des usagers. Objectif : créer de nouvelles habitudes de tri, et systématiser le geste.

Enquête préliminaire

« 6 Marseillais sur 10 interrogés dans notre enquête usagers ont confié ne pas faire le tri sur la plage, en raison de l'utilisation des corbeilles de propreté existantes, explique Emmanuelle Jullion-Besnard, chargée de mission à la métropole Aix Marseille Provence. *Ce constat a notamment encouragé notre mobilisation vers l'évolution du dispositif. »* Résultat : une centaine de corbeilles d'ordures ménagères retirées et remplacées par 29 emplacements de tri captant les flux de déchets (emballages et papiers, ordures ménagères résiduelles (OMr), verre en partie), situés à des endroits stratégiques : au niveau des accès à la plage, proches des lieux de consommation…

Accompagner les usagers

Face à un tel changement, les deux collectivités ont adapté le rythme de déploiement et trouvé la communication adéquate. À Nantes, les corbeilles de propreté ont été supprimées progressivement, au profit des corbeilles bi-flux emballages et papiers/ordures ménagères résiduelles. Et Nantes comme Marseille ont déployé une signalétique visible et claire sur les mobiliers de tri, indiquant les consignes, mais aussi expliquant la démarche de remplacement à l'œuvre. « *À Marseille, des ambassadeurs du tri ont informé et mobilisé les usagers plagistes afin de les soutenir dans l'adoption de ce nouveau réflexe* », ajoute Emmanuelle Jullion-Besnard.

Rassurer les agents

Changer de dispositif de collecte implique une réorganisation des services de collecte et de nettoiement. Il faut aussi lever les appréhensions des agents au sujet des déchets abandonnés que pourrait générer la dédensification du maillage de corbeilles de propreté, un éventuel recours de la part d'usagers non informés ou non sensibilisés au changement de dispositif. « *La question de l'adhésion des services est fondamentale*, abonde Lila Rizza, Cheffe de projet au Service Stratégie, QSE, Direction déchets à Nantes Métropole. *Dans un premier temps, nous avons sensibilisé les agents en charge de la propreté du parc au tri des déchets, à son fonctionnement et à son nouveau maillage. En plus de la prise en main, ils ont pu proposer leurs améliorations sur le terrain, comme la suggestion d'emplacements stratégiques pour les points tri.* » À Marseille, par ailleurs, les mâts de signalétique des corbeilles de propreté ont été conservés pendant le déploiement du nouveau dispositif, afin de garder l'option d'une éventuelle remise en place rapide de ces dernières. La dédensification est donc un défi pour une collectivité. Mais elle s'est révélée conclusive pour les collectivités concernées, tant en termes de tri capté que de satisfaction des utilisateurs. Près de 9 usagers de la plage marseillaise sur 10 se sont déclarés favorables au dispositif, confirmant la rapidité avec laquelle le tri hors foyer peut devenir une norme sociale*.

Métropole Aix-Marseille-Provence

Dans cet espace littoral du Parc balnéaire du Prado, des abris-bacs tri-flux en remplacement de corbeilles de propreté.

© Métropole Aix-Marseille-Provence

« La dédensification des équipements fonctionne à partir d'une enquête préliminaire solide, d'un maillage finement pensé, le bon mobilier et un solide accompagnement du changement auprès des relais internes et des usagers. »

Emmanuelle Jullion-Besnard, chargée de mission à la métropole Aix-Marseille-Provence

* Enquête de perception menée auprès d'un panel d'usagers en 2019

Nantes Métropole

Afin d'accompagner les usagers du Jardin des Plantes, la Ville de Nantes a disposé dans l'espace cette carte montrant l'évolution du dispositif : ajout de 70 corbeilles de propreté en 2015, puis suppression de la majorité d'entre elles pendant le confinement lié à la crise sanitaire (Covid-19), pour faire place aux corbeilles de tri bi-flux, et enfin, en 2021, l'installation de 6 points tri dans les points stratégiques du parcours usagers (entrées et sorties du parc), et de la signalétique adaptée.

LA GESTION DES DÉCHETS AU JARDIN DES PLANTES ÉVOLUE !

2015

+ de 70 corbeilles

DÉCEMBRE 2020

Suppression d'un grand nombre de corbeilles pendant le confinement

Installation de sacs jaunes pour permettre aux visiteurs de faire le tri

PROJET POUR 2021

Installation de 6 points tri aux entrées/sorties du parc

Mise en place de signalétiques

2 idées reçues

Supprimer de multiples dispositifs de type supports de sacs ou corbeilles fait exploser les déchets abandonnés.

FAUX

C'est inexact quand ces dispositifs sont remplacés par des points tri (colonnes, abris-bacs) bien placés, visibles pour les usagers, et faciles d'accès pour la collecte. Bien guidés, les usagers trient mieux dans cette configuration.

Disposées partout, les corbeilles de propreté assurent un espace public propre et dénué de déchets abandonnés.

FAUX

L'effet pervers de cette stratégie de propreté est de provoquer un amoncellement de déchets aux heures de forte fréquentation (débord des corbeilles), dans les mobiliers situés sur ou proches des lieux de consommation (aire de pique-nique, parking…). Ces déchets sont alors des déchets abandonnés en puissance, soumis à des aléas variés (vent, fouissement d'animaux, ou problèmes avec les oiseaux qui viennent prendre les sacs des corbeilles, envols, ruissellement d'eau…).

LES EMBALLAGES EN VERRE DANS LE HORS FOYER : UNE APPROCHE SPÉCIFIQUE À INTÉGRER

Souvent sous-estimés dans les OMr du hors foyer, exigeants en termes de réceptacle, bruyants et dangereux en déchets abandonnés… Les emballages en verre méritent une approche spécifique du tri dans l'espace public. Retours d'expérience sur l'île de Noirmoutier et à Marseille.

Communauté de communes Île de Noirmoutier

Points tri-flux (corbeilles OMr et emballages, bac verre). Le bac verre est insonorisé et l'ouverture est équipée d'un couvercle pour renforcer la sécurité du geste de tri. 40 points de tri installés en 2021, dans les endroits stratégiques (accès plage, proximité de lieux de consommation, parking…) ont été complétés par une vingtaine de points supplémentaires en 2022. La signalétique aide les usagers à effectuer le tri.

3 QUESTIONS À

Estelle Dupas, Responsable du Pôle cadre de vie de la Communauté de Communes Île de Noirmoutier

Quel était votre dispositif avant la mise en place du tri du verre en 2021 ?

Les usagers utilisaient principalement des corbeilles d'ordures ménagères et quelques corbeilles de tri des emballages. Le verre se retrouvait donc dans les corbeilles de propreté, à raison de 5 % du total, soit un gisement de recyclables de 250 tonnes par an. Il nous a semblé indispensable lors de la mise en place du tri d'inclure le verre dans le dispositif, avec un triptyque « OMr, emballages et papiers, verre ». Notre objectif était de systématiser le tri et d'augmenter le recyclage, mais aussi de préserver une île comprenant de nombreux espaces naturels à fort attrait touristique.

Vos recommandations sur les points tri du verre en hors foyer ?

Il faut installer les points tri loin des résidences, afin de limiter les nuisances sonores générées par les dépôts d'une part, la collecte de l'autre. Ensuite, vous devez choisir l'équipement capable de réduire cet impact sonore et d'une capacité suffisante pour l'endroit où vous l'implantez. Le mobilier doit être adapté aux usages du public et facile d'utilisation pour la collecte. Il faut à tout prix éviter que les contenants ne débordent et que le verre se brise en dehors, c'est dangereux pour tous les usagers. Connaître l'environnement du point tri est donc primordial pour anticiper les bonnes pratiques : par exemple en bord de plage, il faut prévoir des collectes très régulières et le nettoyage fréquent des abords du point tri, car de potentiels morceaux de verre peuvent blesser les touristes aux pieds nus.

Est-ce uniquement une question d'approche usagers ?

Non, le verre doit nous faire prendre en compte les postures de nos agents de collecte et de nettoiement. Trop lourd, il ne peut se collecter en sac comme les emballages et les OMr. Le choix de l'équipement est décisif pour prévenir la pénibilité de la collecte.

40 points

de tri mis en place à Noirmoutier avant l'été 2021 (OMr, emballages, verre).

+ 25,4 %

de verre trié et collecté entre 2020 et 2022 (mise en place du tri du verre en 2021).

PING-PONG AVEC

Gweltaz Morin, Chargé de Mission Environnement, Direction Générale Adjointe Ville plus Verte et plus Durable, Ville de Marseille

Votre projet ?
La mise en place d'abris-bacs tri-flux (OMr, emballages et papiers, verre), en remplacement des corbeilles de propreté sur une plage et six parcs de la ville.

Quelle préparation du terrain ?
Nous avons regardé ce qui se faisait ailleurs, notamment à Paris où les flux verre et emballages sont en place dans un certain nombre d'endroits. Puis nous avons enquêté sur le terrain, pour remonter avec nos agents et surveillants de parcs les déchets les plus fréquents, les pics de fréquentation, les différents usages des lieux, par exemple la consommation nomade.

Comment avez-vous organisé le diagnostic initial des flux à implanter ?
Nous avons réalisé une campagne de caractérisation des corbeilles d'OMr de ces espaces. C'est selon nous décisif car cela permet de se représenter le gisement à récupérer, et donc de choisir le nouvel équipement en conséquence. Ainsi, l'étude a montré que 18 % des déchets des corbeilles étaient du verre !

Pour vos usagers, pourquoi avoir choisi des abris-bacs tri-flux ?
Premièrement pour concentrer en un point le geste de tri, pour rendre cette démarche accessible. Ensuite, parce qu'ils sont faciles d'utilisation, avec des ouvertures adaptées (petites pour le verre, plus larges pour les emballages et papiers…). Enfin parce qu'ils sont bien visibles et que l'on peut clairement y apposer les consignes de tri.

Et pour les agents de collecte ?
Grâce à l'abri-bac, nos agents peuvent collecter les flux en bacs dans leurs véhicules, un avantage notamment dans nos parcs très étendus. Enfin, l'étude préliminaire nous a renseignés sur les fréquences de collecte adaptées au flux verre pour ce mobilier (une fois par semaine en hiver, deux fois en été). Et nous avons optimisé le dispositif en plaçant les abris-bacs proches des lieux de consommation (buvettes, boulodromes, lieux d'événements…).

85 %

des usagers des sites marseillais favorables au projet et emplacements des points tri incluant le verre (avant leur implantation). Un service plébiscité.

© Métropole Aix-Marseille-Provence

Ville de Marseille

Abri-bac tri-flux (OMr, emballages et papiers, verre), avec des ouvertures adaptées selon les flux, une signalétique figurant les items les plus fréquemment déposés pour lever les doutes sur le tri, et une affiche pédagogique et incitative sur le tri du verre.

SITES CLASSÉS/INSCRITS : LES ABF INCONTOURNABLES

Centre-ville sauvegardé de Niort d'un côté, parc urbain classé de Marseille de l'autre. Découvrez avec eux qui sont vos interlocuteurs pour parvenir à déployer le tri hors foyer dans un site classé ou inscrit, ainsi que les bonnes pratiques.

Architecte des Bâtiments de France

L'Architecte des Bâtiments de France (ABF) est un acteur clé pour les projets de travaux dans la ville. Il est fortement recommandé de le rencontrer le plus tôt possible lors de votre projet de déploiement des équipements de tri dans un espace public situé en secteur sauvegardé (espace protégé, sites inscrits ou classés) ou dans une aire de valorisation architecturale et du patrimoine. Œuvrant au sein de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP), l'ABF a deux mois pour instruire votre dossier et donner sa réponse.

Ville de Niort

Dans le centre-ville classé, des corbeilles bi-flux OMr/emballages (et papiers) en métal peint, intégrées dans un environnement urbain minéral (pavage, ardoise des toits), à l'aide d'une teinte gris taupe.

© Ville de Niort

Coconstruire le dossier

Pour Bénédicte Gabriel, porteuse du projet à la ville de Niort, tout est question d'anticipation et de co-construction du dispositif pour éviter des retoquages chronophages : « *6 mois avant la pose de nos équipements, nous avons rencontré les équipes de l'UDAP. C'est un délai raisonnable, car elles sont alors informées du projet, et cela nous a laissé le temps de l'amender en fonction de leurs exigences.* » Embarquer les ABF du territoire le plus en amont du projet permet ainsi d'éviter des reports, voire des annulations de projets. En effet, l'ABF valide l'ensemble des paramètres (emplacement, mobilier, signalétique…) et le dossier d'instruction vient logiquement valider un projet où tout a été pris en compte dans le périmètre de protection.

Comprendre les exigences

À Marseille, l'enjeu était plus circonscrit dans l'espace, dans le Parc Borély. Mais pour Gweltaz Morin, Chargé de Mission Environnement à la DGA Ville plus Verte et plus Durable de la Ville de Marseille, « *la démarche de coconstruction auprès de l'ABF était la même. Nous lui avons présenté les emplacements de chacun des nouveaux mobiliers, expliqué les raisons de cette évolution. Il faut aussi faciliter sa représentation visuelle des changements, par exemple au moyen de photomontages, avec un avant et un après.* » Cela nécessite de connaître les exigences des ABF dans les sites concernés, et de les comprendre en présentant le bon projet. « *L'intégration paysagère est fondamentale,* abonde Bénédicte Gabriel, *donc il faut trouver le compromis entre la visibilité pour les usagers et l'harmonisation du mobilier dans son environnement spécifique – historique, naturel, culturel…* ». À noter également qu'il faut déposer, pour chaque équipement envisagé, un dossier de déclaration préalable. Cela renforce l'importance de l'anticipation temporelle des démarches, d'autant plus si le nombre d'équipements est conséquent.

Mobiliser une équipe polyvalente

Gérer le déploiement du tri hors foyer avec l'ABF nécessite de mobiliser des ressources par anticipation. « *Il y a ceux qui écrivent le dossier,* précise Bénédicte Gabriel, *ceux qui prennent les photos sur les sites, les graphistes qui réalisent les photomontages… Chaque emplacement de tri doit être couvert, c'est un gros boulot pour constituer le dossier.* » Car in fine, il s'agit de mettre toutes les chances de son côté pour faciliter l'appropriation du projet et obtenir l'autorisation.

Ville de Marseille

Dans le Parc Borély, des abris-bacs visibles en bois pour s'intégrer à l'environnement végétalisé, et une signalétique adaptée selon les flux.

© Métropole Aix-Marseille-Provence

Au-delà des ABF

Si l'ABF est l'interlocuteur privilégié dans une majorité des situations relatives aux sites classés et inscrits, il existe d'autres interlocuteurs locaux susceptibles d'être consultés pour validation du projet. « *À Marseille, nous avons également sollicité, pour les abris-bacs disposés sur les plages, la Direction Départementale des territoires et de la mer en charge de la gestion du Domaine Public Maritime* », conclut Gweltaz Morin.

De 6 mois à 1 an

Impact du dossier « ABF » sur le calendrier de déploiement du dispositif (création du dossier, modification du dispositif, instruction et autorisation).

DESIGN ET ERGONOMIE : UN MOBILIER POUR LES USAGERS

Accessibilité, formes, couleurs, matières… Le mobilier de tri est l'aboutissement d'une réflexion de compromis dont le designer est le penseur, les usagers la boussole. Explications de la démarche avec les designers Patrick Jouin associé à JCDecaux, Victor Massip de l'agence Faltazi et Gisèle Croq du Jardin du Luxembourg.

© Ville d'Amiens

Amiens

Point Urbain de Récupération (PUR) fruit d'une collaboration entre le studio design JCDecaux et le designer Patrick Jouin.

3 QUESTIONS À

Sylvain Grandpierre, Directeur des Designs Graphique, Numérique et Produits au sein de JCDecaux et Patrick Jouin, Designer

Quelle a été la démarche initiale pour concevoir un mobilier dédié au geste de tri dans l'espace public ?
Notre point de départ a bien sûr été l'utilisateur ! La démarche a donc naturellement démarré par une phase d'observation des comportements et gestes de tri dans différents contextes, cultures et zones géographiques. Cette matière riche nous alors permis d'imaginer cet objet rassurant, intuitif, visible et lisible pour le rendre le plus universel possible.

Comment avez-vous travaillé l'intégration paysagère de ces mobiliers de tri ?
Notre challenge a été de trouver la juste mesure entre ce besoin nécessaire et urgent de trier à tout moment et l'intégration naturelle d'un objet à placer régulièrement sur le parcours. Malgré ses lignes douces, permettant à la borne de s'inscrire dans toutes les architectures, il s'agit d'un objet robuste et résistant. Sa forme arrondie garantit un objet toujours propre, et permet d'éviter les dépôts sauvages sur le dessus, pour le plus grand respect de l'espace public.

Selon vous, quelles sont les règles d'or dans le design d'un mobilier de tri hors foyer ?
Notre objectif est de redonner sa juste valeur au geste de tri. Il est donc essentiel de proposer un objet facile à comprendre et à utiliser. Mais le tri hors foyer s'inscrit dans un écosystème global à prendre en compte dans toute démarche design : collectivités, équipes d'installation et d'entretien, agents de collecte… C'est pourquoi la borne est écoconçue, modulaire pour s'adapter aux besoins de chaque emplacement, et ergonomique pour l'ensemble des parties prenantes.

© Faltazi

Nantes

Borne de tri du verre « BOB » par l'Agence FALTAZI.

3 QUESTIONS À

Victor Massip, designer à l'Agence FALTAZI

Quelle a été la démarche initiale pour concevoir un mobilier dédié au geste de tri dans l'espace public ?
Nous travaillons sur les questions d'économie circulaire depuis 2010. Nous avons traité différents flux : l'eau pluviale, les urines, les biodéchets et maintenant le verre avec Nantes Métropole. La ville était à la recherche de concepteurs-entrepreneurs en capacité pour concevoir et commercialiser des dispositifs urbains justes qui répondaient au cahier des charges particulier des espaces publics occupés par les étudiants en soirée.

Comment avez-vous travaillé l'intégration paysagère de ces mobiliers de tri ?
Le tri à la source du verre est particulièrement délicat en centre-ville à proximité d'édifices inscrits ou classés au patrimoine. Pour BOB, nous avons choisi un matériau pérenne, l'acier Inox, et dessiné un conteneur de faible encombrement. La stratégie de couleur adoptée a été celle du contraste avec un vert clair. Nous avons fait plusieurs propositions, il aurait été aussi possible d'utiliser un vert plus sombre, pour plus d'intégration et de discrétion, mais ce choix n'a pas été retenu pour l'instant par les services techniques.

Selon vous, quelles sont les règles d'or dans la conception/le design d'un mobilier de tri hors foyer ?
D'abord de faciliter l'identification du déchet à déposer, en dessinant un profil spécifique lié au contenu (silhouette de bouteille). Ensuite, bien répondre aux contraintes d'usage des résidents. Bien analyser la demande des techniciens et bien comprendre le process de collecte. Prototyper et vérifier qu'aucun détail n'est laissé de côté. Puis, enfin, suivre le produit, au cours de ses premières années d'usage au contact du public, pour comprendre comment l'améliorer.

Jardin du Luxembourg, Paris

Les 16 abris-bacs accessibles aux visiteurs reprennent le code architectural du jardin : toit en zinc et couleur des chaises (vert jonc).

3 QUESTIONS À

Gisèle Croq, Ingénieur du Jardin du Luxembourg, Paris

Quelle a été la démarche initiale pour concevoir un mobilier dédié au geste de tri pour les Jardins du Luxembourg ?
Le jardin du Luxembourg a capitalisé l'expérimentation menée par la Ville de Paris. Nous avons considéré que l'usager parisien s'était bien familiarisé avec le mode de collecte de type « point d'apport volontaire » mis en place dans les parcs parisiens et que les prescriptions techniques du mobilier développé par la Ville de Paris avaient fait leurs preuves. Cependant, l'esthétique générale de ce mobilier ne permettait pas une insertion satisfaisante dans un site aussi patrimonial que le Jardin du Luxembourg.

Comment avez-vous travaillé l'intégration paysagère de ces mobiliers de tri ?
La forme des orifices et leur couleur sont en tout point similaires à ceux de la Ville de Paris. A contrario, l'enveloppe extérieure a été totalement retravaillée par notre architecte en utilisant le vocabulaire architectural Haussmannien des édicules du jardin, en particulier les kiosques d'information et les kiosques de vente à emporter : toiture en zinc, modénature des parois, teinte du mobilier font directement référence aux mobiliers déjà en place.

Selon vous, quelles sont les règles d'or dans la conception/le design d'un mobilier de tri hors foyer ?
J'en vois deux : la première est la qualité esthétique. L'effort de design autour de ce mobilier manifeste l'importance que la collectivité donne à cet équipement. Je pense que l'usager est sensible à ce signal et que, dans une certaine mesure, les efforts qu'il est prêt à consentir en matière d'apport volontaire et de tri sont proportionnels aux efforts affichés par la collectivité à travers la qualité de l'équipement mis à disposition. La seconde est la durabilité de ce mobilier. Il faut veiller à sa réparabilité : limiter les parties mécaniques et les fabrications spéciales, démontage et changement faciles des parties endommagées. Il faut également veiller à sa simplicité d'utilisation et de nettoyage, en particulier pour les équipes en charge de son vidage et de son entretien.

© Bordeaux Métropole

© Bordeaux Métropole

Bordeaux Métropole

Le système d'intelligence artificielle (IA) choisi par Bordeaux Métropole s'appuie sur la reconnaissance d'image en temps réel pour mesurer la propreté, notamment via l'identification des types de déchets présents au sol. L'exploitation des données permet ainsi de mesurer l'impact de la mise en place du tri, et d'éventuellement apporter des actions correctives sur des zones à fort enjeu.

TRI HORS FOYER ET LUTTE CONTRE LES DÉCHETS ABANDONNÉS : L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EN RENFORT

Les déchets abandonnés et les salissures autour d'un dispositif de tri mal calibré ou non respecté des usagers ne sont pas une fatalité. Établir le diagnostic de ces pollutions permet bien souvent d'en comprendre leur(s) source(s) et ainsi de mettre en place les actions adéquates (équipement de tri et sensibilisation adaptés). Parmi les outils permettant de dresser ce diagnostic figurent l'intelligence artificielle (IA) associée à des caméras connectées.

Les collectivités connaissent bien les causes de la présence de déchets abandonnés : l'incivilité, l'oubli ou la perte du déchet, mais aussi les aléas naturels comme le vent, les animaux en recherche de nourriture, etc. Le dispositif de collecte, également, peut avoir sa part de responsabilité.

Équipements inadaptés

Avec l'explosion de la consommation nomade, des corbeilles de propreté ou de tri peuvent déborder régulièrement dans des environnements très fréquentés (parcs, quais urbains…), générant ainsi des déchets abandonnés qui, sous l'effet des aléas naturels (vents, pluie) ou des animaux, pourront se disperser dans d'autres environnements où ils seront beaucoup plus difficiles à capter pour les équipes de nettoiement (ex : égouts, cours d'eau, etc.). D'autres déséquilibres peuvent exister entre usage et collecte. Citons par exemple la présence de mobiliers situés dans des endroits peu collectés, ce qui favorise les risques de dispersion une fois ces derniers remplis ; ou encore des designs de mobilier inadaptés à leur environnement : une corbeille sans couvercle dans un espace naturel, un contenant facilement accessible aux animaux susceptibles de disperser les déchets.

Des collectivités analysent le terrain pour déterminer les causes des déchets abandonnés sur leur territoire. Une phase préliminaire de diagnostic très utile pour trouver les bons outils de lutte et de sensibilisation des publics. Exemple à Bordeaux Métropole.

Impact sur la propreté

Sur les quais très fréquentés de la Garonne, une expérimentation de matériel vidéo sur le dispositif de collecte a permis de mesurer la propreté des espaces de tri, en incluant les déchets au sol. « *Nous avons placé une caméra sur les équipements de la zone, reliée à une intelligence artificielle,* explique Éric Duranton, Chef de service à la Direction de la gestion de l'espace public de Bordeaux Métropole. *Cela nous a permis d'objectiver les résultats sur une grande échelle, et de comparer les performances de l'ancien système avec le nouveau.* » Sur la zone test, la collectivité constate 40 % de déchets au sol en moins, une performance mesurée après renforcement du dispositif : mise en place des corbeilles de tri avec signalétique incitative, augmentation de la fréquence des collectes, de 2 par jour au minimum à 4 quotidiennement, doublement du nombre de corbeilles de mono à bi-flux…

Connaître l'environnement, le sésame

« *La technologie a confirmé des observations de terrain et nous a donné des éléments pour renforcer les équipements où les écueils de propreté, de manquement au tri et de dépôts sauvages étaient constatés* », ajoute Éric Duranton. *Notamment d'augmenter le nombre de cendriers sur les espaces les plus critiques, et d'installer une borne de tri du verre à proximité des lieux de déjeuner et de soirée. L'augmentation de la cadence des collectes est aussi liée au constat de cette consommation nomade croissante.* »

Conséquences : moins de dépôts sauvages, moins de déchets abandonnés, un tri mieux effectué par les usagers.

Tri partout, tout le temps

Ainsi, adapter les dispositifs de collecte hors foyer aux réalités de terrain doit permettre d'assurer la continuité du geste de tri partout et tout le temps, et in fine de limiter les quantités de déchets abandonnés. Pour bien penser et dimensionner ses équipements, plusieurs éléments peuvent être pris en considération : la fréquentation de l'espace, la fréquence de collecte, le milieu d'implantation, son exposition aux aléas naturels… La réalisation d'une cartographie des principaux hotspots (zones d'accumulation préférentielle de déchets abandonnés) est également un outil intéressant afin d'identifier les sources et causes potentielles de ces déchets (équipement, aléas, comportements individuels, activité économique…), et de prévoir en conséquence les équipements adaptés ainsi que la signalétique correspondante.

© Ville de Montélimar

Montélimar

La caméra est fixée au lampadaire, avec l'objectif orienté sur le point de tri. Reliée à l'intelligence artificielle, elle repère les usagers réalisant des dépôts contraires au règlement de collecte type encombrants, et envoie en moins de 20 minutes l'enregistrement à la Police municipale, qui identifie l'usager grâce à la plaque d'immatriculation du véhicule.

LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DE LA LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS

À Montélimar, un dispositif caméra et intelligence artificielle est en cours de test dans la lutte contre les incivilités. La municipalité est confrontée ces dernières années à une augmentation des volumes de dépôts contraires au règlement de collecte. Cela démultiplie le travail de ses agents – de collecte et de respect de l'ordre –, et nuit au développement durable promu par la ville. « *Il nous était difficile* de faire respecter le tri et de verbaliser ces petits délits sur le territoire, et les panneaux de communication sur la sanction encourue n'ont pas eu l'effet escompté sur ces contrevenants,* explique Pierre Pellet, Directeur de la Gestion de l'Espace Public. *La caméra détecte automatiquement les dépôts sauvages*, avec un taux d'erreur très faible. La séquence vidéo de l'arrivée du véhicule et du dépôt est automatiquement extraite et envoyée à la police municipale, qui gère la verbalisation avec l'Agence nationale de traitement automatisé des infractions. Cela prend au maximum 20 minutes.* »

Montélimar s'ancre ainsi dans une démarche pédagogique auprès des usagers sur les déchets abandonnés, en communiquant par l'affichage des sanctions encourues et la signalétique des consignes de tri sur le mobilier. Mais le recours à la sanction aide la collectivité à parachever sa lutte, avec là aussi une communication largement diffusée sur les risques encourus, y compris sur les réseaux sociaux de la Ville.

* Dépôts contraires au règlement de collecte ou abandonnés autour des points d'apport volontaire, pouvant évoluer en déchets abandonnés diffus s'ils ne sont pas collectés à temps ou ramassés par les équipes de nettoiement.

© CDeaux

03 DE L'USAGER AU CENTRE DE TRI : DES ORGANISATIONS À ANTICIPER

Comment mettre en adéquation équipements de pré-collecte et organisation pratique de la collecte ? Comment conjuguer saisonnalité et fréquence pour adapter son dispositif ? Comment assurer une bonne continuité avec les process en centres de tri ? Comment s'assurer que ce qui est bien collecté pourra in fine être bien recyclé ?

DE LA PRÉCOLLECTE AU CENTRE DE TRI, LA CONTINUITÉ OPÉRATIONNELLE

Les équipements de pré-collecte (abris-bacs, supports de sac…) et la collecte (camions-bennes, goupil…) doivent s'envisager de manière systémique avec le centre de tri qui recevra les flux. La bonne adéquation entre cette organisation de présentation des flux à la collecte et le centre de tri est nécessaire afin d'assurer un recyclage effectif. C'est pourquoi les échanges entre les collectivités, les services en charge de la collecte, de la propreté ou du nettoiement et les centres de tri sont indispensables afin de connaître les process pratiqués par ces derniers. La Communauté urbaine Caenlamer et la Métropole Nice-Côte d'Azur ont mis en place une organisation opérationnelle qui prend en compte cette réalité.

PRÉ-COLLECTE/COLLECTE : LES IMPACTS EN CENTRE DE TRI

En premier lieu, il faut établir contact et échanges avec la collectivité en charge du traitement des déchets et/ou le centre de tri. Avant de s'interroger sur le choix des équipements et de la fréquence de collecte.

Collecte en sacs (corbeille/support de sacs)

Elle ralentit les process de traitement des flux en centres, qui sont de moins en moins équipés d'ouvre-sacs permettant l'ouverture des sacs translucides (modernisation et conteneurisation en bacs croissante).

Ajout d'une opération intermédiaire de vidage en vrac dans des équipements de précollecte ou dans la benne de collecte, ou encore en centre de stockage intermédiaire par les équipes de propreté/nettoiement, pour préparer les flux à l'arrivée en centre de tri.

Collecte en abris-bacs, bacs operculés, colonnes

Ce type de mobilier permet aux emballages et papiers d'être présentés directement en vrac au centre de tri. C'est la solution montante, dans le cadre notamment d'une massification des flux (nécessaire à la viabilisation économique des filières de recyclage).

Fréquence de collecte adaptée à la fréquentation des espaces et à la saison

Décisive pour organiser la collecte de façon optimale, ce qui peut comprendre les rotations de bacs de tri dans des aires techniques de parcs et jardins, des équipements ponctuels pour endiguer des pics de fréquentation saisonniers, etc.

MÉTROPOLE NICE-CÔTE D'AZUR ET CAENLAMER : RETOURS TERRAIN

Focus sur les choix d'équipements de pré-collecte et d'organisation de la collecte de deux collectivités, afin de mieux s'articuler avec les centres de tri de leur territoire.

Métropole Nice-Côte d'Azur choisit l'abri-bac

En 2022, la collectivité a mis en place le tri hors foyer sur la Promenade du Paillon, un parc central très fréquenté de la ville. Le choix de mobilier s'est porté sur 27 abris-bacs collectant un flux de collecte sélective et un d'OMr, en remplacement de 71 corbeilles de propreté. « *Cela a nécessité de revoir complètement l'organisation de notre collecte dans l'espace*, explique Angélique Grillo-Betti, Responsable de l'ambassade du tri à la Métropole. *La compétence est ici divisée entre le service Espaces verts (qui gère l'espace du parc) et le Service Collecte (qui a installé le dispositif et qui assure la collecte des bacs), qui coopèrent en bonne intelligence, notamment grâce à une gouvernance commune au niveau de la Métropole.* »

Nouveau circuit

Tout a été pensé pour collecter les flux d'emballages légers et papiers en vrac, en se reposant sur les forces de l'espace. Ainsi, les espaces pré-existants ont été utilisés comme espaces de stockage pour assurer une rotation des bacs pleins. Quant aux abris-bacs, ils ont été spécialement designés pour s'intégrer dans cette organisation. « *Ils sont installés sur des dalles en béton, qui permettent aux agents de collecte de sortir les bacs sans difficulté* », ajoute Angélique Grillo-Betti. Conditionnés en vrac, les emballages sont ensuite transportés au centre de tri de Cannes pour être triés. Le camion passe cinq fois par semaine et adapte aussi la charge d'activité à la saison et aux jours plus sollicités (mercredi et week-end). « *Au départ, nous avions dimensionné la collecte sélective à deux passages par semaine dans le cadre d'une collecte classique. Cela n'a pas suffi à répondre à la forte utilisation du service* ».

Dans la promenade du Paillon, un agent du parc assure la rotation des bacs au niveau d'un abri-bac.

Métropole Nice-Côte d'Azur

Local technique de regroupement temporaire des bacs (54 bacs servent à la rotation).

Caenlamer adopte les porte-sacs

La communauté urbaine a opté pour des porte-sacs bi-flux robustes équipés de signalétiques sur le tri. La collecte est assurée en régie avec des véhicules de type fourgons-bennes selon des fréquences bien définies par les enquêtes préliminaires à l'installation du tri hors foyer. « *Cette organisation autonome du service en matière de gestion et de traitement des déchets issus de la collecte des corbeilles de propreté permet de suivre les évolutions de l'activité*, indique Florian Pêche, Chef du service propreté urbain de la Ville de Caen. *Les agents de collecte ramassent les emballages légers et papiers en sacs quotidiennement dans un fourgon, puis regroupent les sacs sur une plateforme de tri. Un caisson amovible est spécifiquement dédié à la collecte sélective, dans le but que ce flux soit directement livré en régie au centre de traitement adapté, avec le véhicule multibenne.* »

Ainsi, que les flux soient directement collectés en sacs via les équipements adaptés – abris-bacs, colonnes – ou via des opérations de vidage intermédiaires, il est nécessaire d'envisager le circuit de collecte des équipements de tri hors foyer en intégrant les exigences des centres de tri et de vérifier la présence d'un ouvre-sacs au centre de tri.

« Quel que soit le choix du dispositif hors foyer, coopérer avec le centre de tri le plus tôt possible est indispensable, pour comprendre son organisation et ses exigences pour optimiser le tri, augmenter les performances de tri et in fine de recyclage. »

Florian Pêche, Chef du service propreté urbaine, Ville de Caen

Caenlamer

Corbeille bi-flux collectée quotidiennement par un fourgon-benne.

SAISONNALITÉ ET FRÉQUENCE, FACTEURS DÉCISIFS D'UNE COLLECTE PERFORMANTE

Expérimentation des contrastes

En 2021, Amiens et La Rochelle expérimentaient de nouveaux Points Urbains de Récupération (PUR) dessinés par le studio design JCDecaux et Patrick Jouin pour Citeo. Ces bornes proposent le tri des emballages et papiers, des Ordures ménagères résiduelles (OMr) et du verre dans des zones de consommation nomade (places publiques, abords de gares…). Les deux collectivités ont mis en place un service de collecte adapté et se sont prêtées au jeu de l'évaluation du dispositif : quantités triées, qualité du tri, évolutions des comportements, perceptions des usagers, coût de collecte…

Saisonnalité et fréquence de collecte

Parmi les enseignements de ce test mené sur 6 mois, citons l'importance des saisons et des fréquences de collecte sur l'organisation du dispositif. À La Rochelle, territoire touristique, la saison estivale est marquée par un pic d'utilisation du mobilier – OMr, emballages et papiers, verre –, alors qu'Amiens connaît une utilisation constante et régulière des bornes sur l'année. Ces données ont enrichi la réflexion de ces collectivités pour organiser la fréquence et les modalités d'organisation de la collecte d'un dispositif hors foyer. Enfin, l'espace de tri lui aussi est fortement scruté : en bord de plage ou dans un jardin public rochelais, les bornes étaient particulièrement sollicitées par les usagers.

Une utilisation régulière et constante à Amiens avec une saisonnalité moins marquée à Amiens qu'à La Rochelle

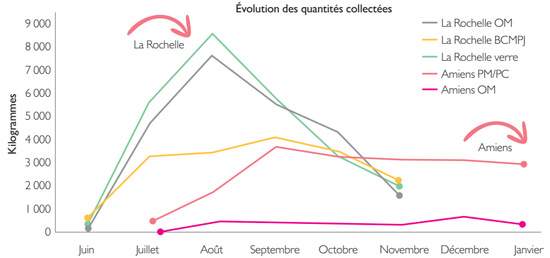

Adaptations temporelles

Pic de fréquentation lié à une haute saison touristique.

Équipements suffisamment capacitaires pour les quantités **maximales mensuelles** à collecter (parfois hebdomadaires ou même quotidiennes).

Augmentation de la fréquence de la collecte. Celle-ci peut être nécessaire de manière **saisonnière** lors des pics de fréquentation. Citeo recommande toutefois de coordonner les arbitrages entre le volume des dispositifs de collecte et la fréquence de collecte. Elle peut notamment être **plus maîtrisée** en s'appuyant sur des mobiliers capacitaires ou en s'appuyant sur des aires de stockage des sacs/bacs roulants (ex. : aire technique sur un parc, stades ERP) **pour mettre en place des rotations en attendant la prochaine collecte**.

Renforcement du mobilier structurel avec des équipements éphémères/mobiles, accompagnés de consignes de tri uniques **pour assurer la réussite du geste par l'usager.**

Augmentation de la fréquence de la collecte.

Mise en place de rotations des bacs de tri via les aires techniques du parc/jardin, ou implantation de mobilier de stockage supplémentaire, pour **mieux encaisser** les pics de fréquentation et de tri, et optimiser la maintenance **et l'entretien des équipements**.

Équipements suffisamment capacitaires.

Adaptations spatiales

Pic de fréquentation lié à des espaces « points chauds de consommation nomade » (plages, jardins, quais fluviaux urbains, parcs…).

© JCDecaux

La Rochelle

Le Point Urbain de Récupération (PUR) est la résultante d'une collaboration entre Citeo, JCDecaux et le designer Patrick Jouin.
40 PUR bi-flux et tri-flux ont été expérimentés dans la ville charentaise, de juin à décembre 2021 (aujourd'hui, les équipements ne sont plus visibles).
Conclusions de l'expérimentation en matière de collecte : la nécessité d'adapter la fréquence de collecte à la saisonnalité d'usage du mobilier, ainsi qu'à l'espace dans lequel il est situé.
Dans les faits, la municipalité a élevé la fréquence de collecte en saison estivale à 2 fois par jour, 7 jours sur 7, pour répondre au taux de remplissage.

Dimensionner le dispositif

Cela a permis à La Rochelle et à Amiens d'adapter leur dispositif de collecte. Si la saison est un facteur aussi important, c'est qu'elle influence, en termes d'usages, la quantité des flux de consommation nomade, mais aussi la nature des déchets et emballages jetés. En fonction des observations temporelles et spatiales de votre territoire, vous réussissez ainsi à adapter votre dispositif de collecte.

© JCDecaux

Amiens

Pendant amiénois de l'expérimentation PUR à La Rochelle, la mise en place de 37 bornes entre juillet et novembre 2021 a permis l'utilisation constante et régulière des mobiliers de tri durant l'année, sans pic d'utilisation lié à la saison. Dans ce dispositif, la collecte s'effectue à un rythme moins soutenu, à raison d'une fois par jour au maximum, et pas tous les jours de la semaine. En saison estivale tardive (août-septembre), la ville a juste mesuré dans les PUR une forte augmentation des papiers-cartons, ainsi que des plastiques et métaux.

CHOIX DES ÉQUIPEMENTS : L'AVIS DES AGENTS COMPTE !

Le déploiement du tri et de la collecte hors foyer, avec de nouveaux équipements et modes d'organisation, a un impact réel sur le travail des agents de collecte, mais aussi des agents de nettoiement. D'autant plus considérant le caractère très manuel de ces métiers et l'exposition aux risques de troubles musculo-squelettiques (TMS) auxquels ils font face. Voici une sélection de retours pour comprendre ce que cela change pour eux, leurs attentes vis-à-vis de leur activité, leurs constats sur ces évolutions.

CADRE DE L'ÉTUDE D'USAGE

Les retours qui suivent ont été recueillis dans le cadre de plusieurs études en partenariat avec l'institut d'étude OpinionWay, qui a pu interviewer et suivre la collecte et l'entretien réalisés par des agents de collecte ou de propreté urbaine en 2021 et 2022. Leur mission se concentrait sur les abris-bacs et les corbeilles répartis dans des zones de consommation nomade importante : abords des gares, places publiques, zones touristiques et étudiantes et de forte densité commerciale, lieux de passage importants, etc. L'un des points saillants de ces enquêtes est de comprendre comment ils vivent ces équipements de collecte, en particulier la différence d'usage entre les abris-bacs et les corbeilles/supports de sac. Parmi les territoires interrogés, citons Caenlamer, Métropole Nice-Côte d'Azur, Ville de Marseille, Ville d'Amiens…

Collecte d'abri-bac

Organisation de la collecte

« Le ramassage s'est révélé plutôt fluide et non problématique en termes de gestes et de postures pour les agents. »

- **Gestes et postures :** il est pertinent de penser le choix des équipements en fonction des flux collectés : pas de collecte du verre en sac, une fréquence de collecte à adapter pour éviter les charges trop lourdes et les débordements, une réflexion sur l'ergonomie du mobilier pour assurer une bonne gestion du dispositif au quotidien. L'enjeu est d'éviter que les agents ne contractent des troubles musculosquelettiques (TMS).

« De 71 corbeilles de propreté, nous sommes passés à 27 points tri. Pour nous, c'est un gain de temps et d'efficacité. »

- **Rationalisation :** les agents ont rapidement adhéré au nouveau dispositif, qui concentre les opérations de vidage de la collecte sélective et des OMr. Une logistique nouvelle qui comprend moins de manipulations. Par ailleurs, dans le cadre d'une organisation en régie, il est intéressant de s'appuyer sur la connaissance fine du terrain des agents pour éventuellement adapter les fréquences de collecte.

Mobilier

« L'absence de couvercle, c'est pratique par rapport aux anciennes poubelles, où il fallait ouvrir le couvercle. Ici il n'y a pas de contact. »

- **Rôle de confirmation :** ce retour d'un agent est une validation d'innovation opérationnelle apportée à l'abri-bac. À noter cependant qu'un couvercle existant sur une corbeille peut protéger la qualité du flux.

Entretien

« Les abris-bacs sont plus simples à entretenir et à nettoyer que les mobiliers des précédentes générations, comme les corbeilles de propreté. Nous passons le Karcher sur les opercules tous les matins, c'est plus limité en entretien. »

- **Sécurité et confort :** les agents de collecte et de nettoiement rapportent cet avis à propos des abris-bacs, notamment en comparaison des corbeilles. En outre, on note que la collecte en bacs répond à la recommandation R437 de la CNAM sur la collecte des déchets.

« Par leur contenance importante alliée à une fréquence adaptée de collecte, les abris-bacs permettent de limiter les risques de débordement, et donc le bris de verre ou les dépôts sauvages. »

Collecte de corbeille/porte-sac

Entretien

« Avec les corbeilles, nous avons réduit le nettoyage des mobiliers et de leurs abords car les sacs sont remplacés lors de la collecte. Cela nous fait gagner beaucoup de temps, par rapport au précédent dispositif de corbeilles de propreté »

- **Gain de temps :** cet avis est fréquemment rapporté par les agents de nettoiement.

Le verre

« Les [bacs] jaunes sont les plus simples, mais les [bacs] verre, quand c'est blindé, c'est lourd. Mais sinon c'est le même exercice qu'on fait. »

- **Rôle d'alerte :** le poids des bacs de verre est un véritable enjeu de la collecte hors foyer en termes de santé pour les agents de collecte. C'est un point d'attention qui mobilise les innovateurs et ergonomes, afin de limiter la pénibilité liée à la manipulation de contenants pondéreux, et donc les risques de TMS (troubles musculo-squelettiques).

« La mise en place du tri doit s'accompagner d'un temps de formation sur un sujet qui reste nouveau en termes d'impact métier. Les choix de mobilier et de flux ont également un impact sur le nombre et le type de manutention que nous sommes amenés à effectuer ».

Compiègne

Agent de collecte manipulant un sac dans une corbeille, dans le Parc de Bayser.

© SMDO

Métropole Nice-Côte d'Azur

Dans la coulée verte, un agent du Parc assure la rotation des bacs au niveau d'un abri-bac. Les retours sur cet équipement sont positifs : *« Ramassage fluide et non-problématique en termes de gestes et postures. »*

© Métropole Nice Côte d'Azur

QUALITÉ DU TRI : ACCOMPAGNER UN GESTE ENCORE ÉMERGENT

Le tri et la collecte hors foyer sont émergents dans le territoire métropolitain. Dès lors, il n'est pas surprenant que la qualité du tri ne soit pas encore au rendez-vous des attentes, avec une quantité importante d'emballages encore présents dans les OMr. Rappel des enjeux, du chemin à parcourir et des outils à votre disposition pour mesurer la qualité des flux et améliorer le geste de tri.

« Comparer la qualité des flux de collecte sélective au domicile et en hors foyer n'est pas pertinent, compte tenu de la maturité de l'un par rapport à l'autre. Mais aligner les consignes est crucial, pour assurer la continuité cohérente du geste de tri. »

Collecte hors foyer : soutenir l'élan et l'approche sur mesure par milieu

En 2022, Citeo a publié l'étude CEPOM, la synthèse d'une enquête menée sur 2020-2021 qui caractérise le contenu des OMr et des corbeilles de rue, dans des collectivités réparties sur le territoire français. La caractérisation des corbeilles de rue a mis en évidence la part importante du gisement d'emballages recyclables dans le hors foyer : près de 50 % du contenant des corbeilles de l'espace public. Néanmoins, le gisement à capter estimé reste modeste au regard des quantités encore présentes dans les OMr. Mais il y a un enjeu important de continuité et de visibilité du geste de tri hors domicile.

À ce jour, les dispositifs de tri pour la consommation nomade importante dans les villes sont peu répandus.

Qualité du tri

Il y a donc un objectif clair d'amélioration des quantités triées hors foyer, tout en maîtrisant la qualité pour en assurer le recyclage in fine. Beaucoup de paramètres rentrent en compte, comme l'équipement, la bonne compréhension des consignes par l'usager, le maillage adéquat, la communication, la fréquence de collecte… Citons aussi les exigences des centres de tri, pour qui des papiers-cartons au taux d'humidité trop élevé ou les sacs fermés peuvent constituer des refus de tri. Il existe également un refus d'adhésion de la part d'usagers.
À noter enfin la pollution des flux par les erreurs de certains habitants, qui impliquent le déclassement en OMr.

Mobilier, impact fort sur la qualité du tri

Les équipements de pré-collecte sont nécessaires et centraux dans cette visée d'amélioration du tri. Des mobiliers sur mesure en fonction des flux identifiés sur le terrain, avec une signalétique adaptée aux lieux de consommation. Certains mobiliers ont déjà démontré leur impact sur la qualité. Ainsi, les performances de l'abri-bac operculé sont supérieures à celles de la corbeille bi-flux, qui présente plusieurs inconvénients : consignes apposées sur le dessus de la corbeille peu lisibles, collecte en sacs fermés pouvant être refusés dans les centres de tri ménagers traitant les flux en vrac, potentielle fragilité face aux rats et aux oiseaux, moindre capacité entraînant un risque de débord… L'abri-bac est à l'inverse plus capacitaire, visible, aisé à équiper d'une signalétique visible, protège les déchets des aléas climatiques et des animaux… Des qualités présentes également chez les colonnes d'apport volontaire.

Les déchets imbriqués ou l'évolution des usages

Gros sujet qui impacte la qualité du tri, les imbriqués sont emblématiques de l'utilité de la caractérisation régulière du gisement de collecte sélective en hors foyer. En effet, les modes de consommation des usagers évoluent, et l'intérêt des campagnes de caractérisation est de révéler ces mises à jour. Ainsi, les collectivités ayant identifié la présence d'imbriqués dans leur gisement peuvent adapter la signalétique pour guider l'usager vers la dépose en vrac dans les équipements (pour rappel, l'imbriqué désigne un sac rempli d'emballages et fermé, une boîte de sandwich remplie d'autres emballages…).

Le mobilier, vecteur de qualité du tri

**Analyse des projets AMI hors foyer de Citeo, par type de mobilier (corbeille, colonnes, abri-bac). Les abris-bacs et colonnes garantissent les meilleurs niveaux de qualité, notamment au niveau du verre, « mal trié » dans les corbeilles de tri.
En moyenne, il y a 1,3 fois moins d'erreurs de tri dans les abris-bacs que dans les corbeilles. Les performances de tri les plus élevées sont obtenues avec la présence de verre sur le dispositif.**

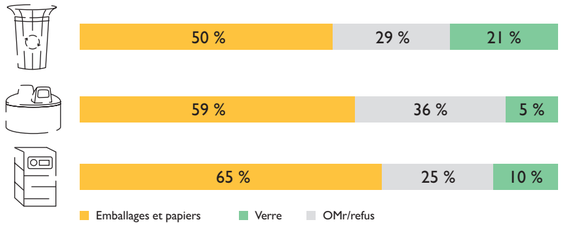

La caractérisation des flux

C'est un outil très utile dans la phase préparatoire de l'élaboration de votre dispositif de tri hors foyer. La caractérisation des emballages et des OMr consiste à étudier, sur un échantillon représentatif, la composition d'un gisement en séparant et en quantifiant les différentes matières présentes. Cette étude permet de connaître la composition du gisement de déchets sur votre territoire, et conditionne vos décisions sur le dispositif hors foyer : quelles informations mettre en place ou adapter en signalétique et/ou en communication ? Quels équipements les plus efficaces pour la collecte dans les différents environnements de votre territoire ? Quelles actions de prévention renforcer ? Etc.

Indispensable en aval

À noter également que la caractérisation peut être effectuée à différents moments après l'installation des équipements de tri hors foyer. Elle est très utile pour mesurer sur la durée l'efficacité de la collecte sélective, mais aussi des ordures ménagères. Voici pour exemple une grille de caractérisation avec les indicateurs attendus pour piloter la performance, avec comme indicateurs recommandés les « performances collectées par flux » et les « performances recyclées par matériaux », à réaliser idéalement en continu.

Le bon emballage sur la signalétique

Vous souhaitez déployer le tri hors foyer dans votre collectivité encore équipée de corbeilles de propreté. Si la caractérisation du gisement démontre une surreprésentation des cartons de pizzas et des canettes ou bouteilles en verre sur une vaste zone de consommation nomade de votre ville, cela peut influencer votre décision de représenter ces items sur la signalétique du mobilier de tri, idéalement sous la forme photographique pour la rendre universellement comprise. Derrière cet exemple d'une « caractérisation suivie d'action », l'enjeu est de connaître finement les habitudes de consommation des usagers du site, afin de les guider progressivement vers un tri optimal.

Décomposition des emballages et papiers par matériaux en hors foyer

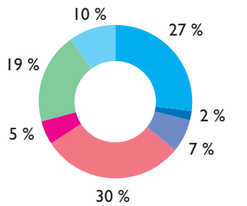

Source : Caractérisation de projets AMI Hors foyer – 2022 - Citeo

TOP 3
dans la collecte sélective

1. Papiers-cartons
2. Plastiques
3. Verre

FLOP 3
des refus retrouvés dans la collecte sélective

1. Sacs kraft ou sacs de pique-nique pleins
2. Bouteilles non vidées
3. Biodéchets

L'INDISPENSABLE SUIVI DES PERFORMANCES DU TRI HORS FOYER

L'étude de gisement ne s'arrête pas à la mise en place du tri hors foyer. En effet, les usages évoluent, l'environnement aussi, et il est recommandé de suivre et d'évaluer la qualité et la quantité du gisement de collecte sélective dans le temps. Par exemple en définissant des indicateurs de suivi, en assurant le suivi des quantités collectées, la qualité du tri en effectuant de multiples campagnes de caractérisation, en observant le taux remplissage des équipements, en veillant à la satisfaction des usagers (baromètre, gestion des réclamations…). Tout cela vous permet d'envisager au besoin l'ajustement du dispositif (mobilier, signalétique, maillage…) pour assurer un tri optimal.

Les indicateurs à suivre sont les quantités et les performances collectées par flux, le niveau de qualité de la collecte, et les quantités et performances effectivement recyclées grâce au centre de tri. Un suivi dans le temps permettra d'identifier les actions correctives à engager.

Au-delà de la qualité du flux, il existe d'autres indicateurs qualitatifs sur l'état des équipements :

- la présence de déchets abandonnés ;
- la maintenance : un nettoyage fréquent des équipements est nécessaire pour assurer non seulement un meilleur tri des usagers (consignes lisibles, équipements accessibles), mais aussi pour des questions sanitaires (empêcher la prolifération des rats, des guêpes, …) ;
- les traces de cigarettes : les mégots éteints sur le bord des équipements viennent dégrader l'affichage, en particulier pour les corbeilles ou les stickages apposés ;
- les dégradations liées à certains animaux (rats, oiseaux, sangliers…) ou à l'intervention humaine : selon les lieux, les équipements sont plus ou moins en bon état après quelques mois d'installation.

INDICATEUR	UNITÉ	FRÉQUENCE DE SUIVI
Taux d'équipement en dispositif de tri[1]	%	Annuel
Performance des points de collecte[2]	Kg collectés/corbeilles/an	Continu
Taux de captage des emballages et des papiers[3]	%	Trimestriel
Taux d'indésirables dans les flux collectés[4]	%	Trimestriel

1 Nb de point avec tri/nb total de points.
2 L'objectif est de pouvoir mesurer pour chacun des flux la production moyenne par point de collecte (corbeilles). L'analyse doit se faire sur les flux avec les emballages et les papiers comme les flux OMr.
3 L'objectif est de mesurer l'efficacité du dispositif et de sa communication pour que les usagers fassent le bon geste sur les emballages et les papiers pour les mettre dans le bon dispositif de tri.
4 L'objectif est de mesurer la part des déchets qui ne doivent pas être dans les flux de collecte sélective (flux des emballages légers comme le flux verre, par exemple).

« L'expérimentation des points urbains de récupération avec Citeo et JCDecaux en 2021 répondait à un objectif d'amélioration de la qualité du geste de tri pour surtout éviter les refus au niveau du centre de tri. En effet, le taux de refus s'élève aujourd'hui à 37 %, ce qui est vraiment très important. Donc le travail d'expérimentation nous permet d'évaluer les messages à faire passer pour améliorer ce tri. »

Emmanuel Pavy, Directeur Espaces verts et Propreté urbaine/cimetières

© Communauté de communes du Briançonnais

04 CONNAÎTRE LES USAGES ET LES USAGERS POUR INFORMER EFFICACEMENT SUR LE TRI HORS FOYER

Quels parcours de tri pertinents ? Quels emballages emblématiques choisir ? Comment connaître les comportements de tri des usagers ? Quelles signalétiques privilégier ? Voici la conclusion de deux années d'observations et d'études, avec témoignages d'opérationnels des collectivités à l'appui.

CONNAÎTRE SON TERRAIN ET SES USAGERS POUR DÉLIVRER LA BONNE INFORMATION

Littoral, montagne, ville, commune rurale, parc, promenade commerçante, jour, nuit, locaux, touristes… Autant de paramètres influant sur le parcours de tri et de collecte. C'est pourquoi votre connaissance du terrain est essentielle pour embarquer les usagers dans un tri hors foyer réussi.

Plaquer des informations de tri sans réflexion sur les habitudes ou les comportements des usagers ne suffit pas à les engager dans un geste de tri réussi. C'est pourquoi Citeo déploie auprès de vous son expertise alliée aux retours terrain des collectivités, afin de vous aider sur ce point fondamental du tri hors foyer : l'information de l'usager.

Bonne info, bon endroit, bon moment

Panneaux, photos, pictos, nudges, marquages au sol… Le dispositif d'information sur le tri hors foyer à votre disposition est fourni et éprouvé. Mais il n'est rien sans votre connaissance du terrain et de vos habitants. Pour améliorer les performances, posez-vous les questions indispensables : la temporalité d'abord (usager pressé ou en vacances…), le contexte (festif à l'heure de l'apéritif, à l'heure du déjeuner, espace favorable aux groupes ou aux usagers isolés…), l'environnement (rues, quais urbains, plage, plages, parcs urbains ou naturels…). Une fois les habitudes comportementales des usagers connues, vous pouvez déployer un dispositif d'information efficace. Pour cela, il est fortement recommandé de mener des enquêtes d'usage et de perception pour comprendre leurs comportements.

S'adapter à l'usager pour l'engager

L'usager doit comprendre rapidement qu'il peut trier dans un lieu de consommation nomade, où et comment il doit le faire. C'est donc un parcours d'information à envisager, et non un mobilier isolé. Quant au mobilier (corbeille, abri-bac, colonne d'apport volontaire…), il doit se voir et se comprendre de loin comme de près.
Un équipement ergonomique et esthétiquement intégré à l'environnement – en centre-ville historique par exemple – incite également l'usager à trier. Par ergonomie, on entend par exemple l'ouverture d'un conteneur adaptée aux emballages les plus représentatifs du lieu de consommation (ex. : boîte en carton de pizza). Côté esthétique, citons l'habillage d'un abri-bac qui reprend un motif historique emblématique d'un territoire (ex. : pont, édifice religieux).

De l'information à la sensibilisation

Derrière le dispositif d'information, c'est l'acculturation de l'usager au bon geste de tri qui est en jeu. Pour favoriser sa compréhension, vous disposez de la signalétique couleur des flux, des règles de tri, des panneaux d'information sur l'existence même du tri en dehors de la maison… mais aussi de points tri concentrés dans des espaces dédiés. Vos usagers adopteront de nouvelles habitudes de tri d'autant plus facilement que les équipements seront centralisés et positionnés stratégiquement et dans un ordre d'usage intuitif. Par exemple en disposant côte-à-côte un abri-bac pour les emballages en plastique, métal, papier et carton ; les emballages en verre ; et les ordures ménagères. Cela facilite le passage à l'acte et permet de lever les doutes au moment de trier.

L'ENQUÊTE, PRÉALABLE À L'ACTION

Ethnographique, qualitative, quantitative… Les études sont l'outil-phare pour connaître les comportements de tri des emballages, papiers et déchets de vos usagers. Une fois réalisées, vous pourrez mettre en place un équipement et une information sur mesure du tri dans votre territoire, et au sein de milieux spécifiques.

5 PRINCIPES QUI POUSSENT L'USAGER À AGIR

LE CONSTAT

Être convaincu ne suffit pas pour agir. Cela explique la fameuse « dissonance cognitive » (ex. : continuer à fumer en connaissant l'impact sur la santé).

L'habitude contrôle la majorité de nos décisions au quotidien.

Chacun de nous est influencé par son environnement et par les actions de ses pairs. Nous ne sommes pas des individus isolés.

Pour bien faire, il faut savoir comment faire.

Nos actions nous engagent plus que nos idées.

L'ACTION

Donner du sens sur les bénéfices environnementaux du geste de tri et donc du recyclage est utile, mais pas suffisant.

Il faut donc changer les habitudes des usagers. Cela prend du temps et de la réitération.

Il faut donc agir en fonction des paramètres influençant les différentes cibles (contexte, temporalité, environnement…).

La méconnaissance freine majoritairement l'action de trier et de bien trier. Informer les usagers sur les règles et les bons gestes du tri est donc essentiel.

Mettre en place des actions de communication engageantes.

VISIBILITÉ À TROIS NIVEAUX, LA CLÉ D'UN TRI HORS FOYER RÉUSSI

Même si l'usager a la volonté de trier hors de chez lui, son geste parfois ne suit pas, faute d'avoir identifié le point de tri. Comment s'assurer que le dispositif est bien visible ? Que la motivation à trier perdure jusqu'au point tri ? De loin, à proximité, de près : la vision usager captée.

Vision de loin

Localiser & identifier

Étape fondamentale pour donner à l'usager les informations nécessaires à son acte de tri. Les équipements utilisés sont les panneaux, totems, mâts, porte-drapeaux… Le mobilier en lui-même peut interpeller de loin, avec sa taille et sa forme caractéristique (ex. : abri-bac). Les signes visuels d'identification du tri – couleurs des flux de déchets, photographies, texte… - jouent un rôle dès cette étape. Des affiches informatives peuvent compléter le dispositif sur le parcours des points tri. Deux actions sont attendues : l'accomplissement immédiat du geste de tri ou l'identification d'un point de tri pour une future action. La vision de loin est une composante fondamentale, car le temps moyen accordé au tri en hors foyer par l'usager est faible (maximum 30 secondes), moins élevé qu'à son domicile.

Métropole Nice-Côte d'Azur

Affiche informative et incitative sur le dispositif de tri hors foyer dans ce haut lieu de détente et de consommation nomade en centre-ville. Dispositif situé sur le parcours de l'équipement de tri (en arrière-plan).

Vision de proximité

Confirmer

À cette étape (à quelques mètres du mobilier de tri), les informations perçues doivent confirmer les données analysées par la vision de loin, et le geste à accomplir : trier ses emballages et papiers et jet des déchets non valorisables. Les informations sont transmises par le code couleur (jaune pour les papiers et emballages en plastique, métal et carton, vert pour les emballages en verre, propre à chaque territoire pour les ordures ménagères), et un texte pour lever les doutes éventuels. Enfin l'équipement est signifiant, avec par exemple une ouverture en forme d'emballages collectés majoritairement sur le site (ronde pour les bouteilles, fente pour les cartons de pizzas ou les papiers-cartons…).

Situé contre l'abri-bac et visible à une dizaine de mètres, le mât vertical avec panneau doté d'un picto et d'un texte indiquant le point tri des déchets.

Vision de près

Expliciter & inciter

L'usager lève ici les derniers doutes sur le geste de tri, avec un texte plus explicite sur les règles à suivre, avec des pictogrammes ou photographies illustratives. N'oubliez pas que parmi vos usagers peuvent évoluer des enfants ou des étrangers ne parlant pas français, d'où ces ultimes astuces pour clarifier les consignes. La vision de près est aussi l'occasion d'adresser des demandes plus spécifiques, comme la séparation des emballages imbriqués.

Devant l'abri-bac avec le code couleur (jaune pour le tri des emballages et papiers, marron pour les ordures ménagères), et les règles de tri détaillées au moyen de photographies et d'un texte simple et clair.

REPRÉSENTER LES EMBALLAGES, PAPIERS ET DÉCHETS LES PLUS PRÉSENTS

Saviez-vous que 8 emballages sur 10 jetés sur les quais de Saône à Lyon sont des emballages de pizzas ? Au-delà du chiffre, c'est là une information précieuse dans votre approche de l'information du tri hors foyer. Car les retours d'expériences terrain montrent que plus les emballages, papiers et déchets représentés sur la signalétique et le mobilier sont proches de la réalité des items jetés et triés, plus le geste de tri est qualitatif. Cette connexion avec le réel est clairement perçue par l'usager, qui trie de façon réflexe.

Caractérisez le gisement…

Pour optimiser votre dispositif d'information hors foyer, il est plus que recommandé d'ajouter à votre phase d'enquête préliminaire la caractérisation du gisement des déchets sur votre territoire. Cela vous permettra d'identifier des typologies d'emballages, papiers et déchets retrouvés, et des articles en particulier, mais également de pointer les erreurs de tri majoritaires. L'objectif est, dès cette étape du tri, de faciliter les phases de tri en centres et de recyclage, et donc de repérer ces déchets problématiques qui nuisent à ces étapes ultérieures.

… pour adapter les règles de tri

L'aboutissement du diagnostic sera l'adaptation des symboles visuels apposés sur les équipements et dans les consignes textuelles affichées : des sacs imbriqués (à désimbriquer) dans les zones de pique-nique identifiées, des bouteilles d'eau dans un parc naturel, une interdiction de tri des bouteilles en verre dans les abris-bacs ou corbeilles jaunes sur des quais de cours d'eau très fréquentés en ville…

À Bordeaux

Photo d'interdiction d'item en verre sur ce conteneur, où le verre a été mis en valeur comme erreur majoritaire de tri par une caractérisation des déchets. Ce mésusage a un impact majeur sur la qualité de la collecte et du recyclage des emballages et papiers de la communauté d'agglomération.

3 QUESTIONS À

Carine Fronzes, Coordinatrice de la propreté urbaine à Toulouse Métropole

Quels enjeux rencontrés sur votre territoire ?

En 2022, nous avons fait une caractérisation des emballages, papiers et déchets collectés sur les quais en bord de Garonne dans Toulouse intra-muros. Cela devait nous aider à améliorer la situation de tri d'un environnement très fréquenté au déjeuner et le soir, par des consommateurs nomades. Car nous rencontrions de fortes difficultés à trier ensuite en centres de tri, à cause de consignes non respectées.

Quelle conclusion pour cette étude de gisement ?

Le point principal est le jet du verre (bouteilles majoritairement) dans les équipements jaunes. Un casse-tête ensuite pour le tri et une grosse perte de gisement à destination du recyclage. L'autre sujet était les « imbriqués », ces sacs de nourriture à emporter jetés sans nuance dans la poubelle jaune. Pas insurmontable pour le tri ici, mais une perte de temps considérable en centre de tri, avec des conséquences économiques pour le prestataire.

Comment avez-vous adapté l'information en hors foyer ?

Nous avons généralisé sur tous nos équipements de tri hors foyer une consigne verre spécifique, à savoir « interdiction stricte des bouteilles et de tous contenants en verre ». Nous avons utilisé des dessins illustratifs. S'agissant des imbriqués, nous avons mis des photos d'items isolés fréquemment retrouvés dans les sacs (gobelet, barquette, canette…) avec consignes textuelles à l'appui : « emballages vides et en vrac ». Les premières enquêtes sur les résultats de ce nouveau dispositif sont très encourageantes.

PICTO VS PHOTO : POURQUOI LA PHOTO REMPORTE LE MATCH

À l'approche d'un équipement de tri hors foyer, l'usager type va appréhender les informations dans cet ordre : le mobilier de collecte, la couleur du flux, la photographie ou le pictogramme de l'item en premier, et enfin le texte pour s'assurer que les informations analysées jusque-là correspondent à sa pensée. Cela se passe en quelques secondes, et il doit comprendre rapidement pour trier de façon adéquate. Dans ce laps de temps réduit, la clé d'entrée visuelle initiale de près – picto ou photo – est décisive pour l'encourager dans son geste.
Et c'est la photo qui remporte les suffrages et amène aux meilleurs résultats de tri.

Compréhension du message de tri
pas immédiate (sujet à interprétation), mais réelle

Réalisme
moyen

Compréhension culturelle
moyenne (pas évidente pour des étrangers non sensibilisés à ces symboles)

Compréhension générationnelle
moyenne (plus sujet à interprétation pour les enfants)

Attractivité
moyenne

Lisibilité sur les équipements
forte, en particulier sur les petites surfaces (couvercle de corbeilles)

Compréhension du message de tri
immédiate

Compréhension générationnelle
élevée

Réalisme
élevé

Attractivité
élevée, notamment chez les moins de 25 ans

Compréhension culturelle
élevée

Lisibilité sur les équipements
forte, mais moins sur les petites surfaces d'équipements

3 QUESTIONS À

Claude Armengaud, Responsable technique, études, projets du Sitom Sud Rhône

Dans le cadre de l'AMI Hors foyer, le Sitom Sud Rhône a déployé 34 corbeilles de ville bi-flux réparties sur 7 communes de l'intercommunalité, sur des points identifiés par enquête préalable comme contenant une part importante de déchets recyclables. Retour sur les illustrations de signalétique.

Pourquoi avoir choisi des photos plutôt que des pictos pour votre signalétique ?
Nos corbeilles bi-flux sont à disposition des usagers de la commune, mais aussi des personnes venant de l'extérieur. Nous avons donc considéré qu'il fallait une meilleure visibilité et pas d'équivoque sur les règles de tri. D'autant plus que tout le monde trie, grands comme petits, et que nos corbeilles de tri sont notamment implantées sur des aires de jeu, à proximité de terrains de sport et de loisir. Enfin, notre expérience en matière de signalétique, sur les bacs et silos notamment, nous a montré qu'une photo de nos déchets quotidiens marche mieux qu'un pictogramme, davantage sujet à interprétation.

Avez-vous rencontré des difficultés particulières à utiliser la photo, notamment en raison du format réduit lié à la corbeille ?
Non. Nous avons de la place pour la signalétique, car nous avons choisi de grands modèles de corbeilles (stockage de 100 litres). Elles sont plus pratiques à utiliser pour nos usagers et nous permettent de limiter les interventions des services techniques. Et comme elles sont dotées d'une grande ouverture, on peut y apposer une signalétique de type photo sur le couvercle.

Quels retours avez-vous eu sur la compréhension des règles de tri ?
Le meilleur retour est celui des agents des services techniques en charge de la collecte des déchets des corbeilles de tri. Ils n'étaient pas tous convaincus au départ du projet, et leur retour pour le moment est que cela fonctionne plutôt bien. Mais il ne faut pas négliger le suivi sur le moyen terme, et la communication répétée des communes (magazine, site Internet, appli) sur ces équipements à l'approche des beaux jours.

Saint-Nazaire Agglo

Un panonceau est fixé avec des photos indicatives des règles de tri. C'est très utile pour lever les derniers doutes de l'usager et pallier le manque de place sur des équipements de petite taille (ex. : couvercle de corbeille). Les photos sont aussi apposables sur un panonceau en déporté sur un mât.

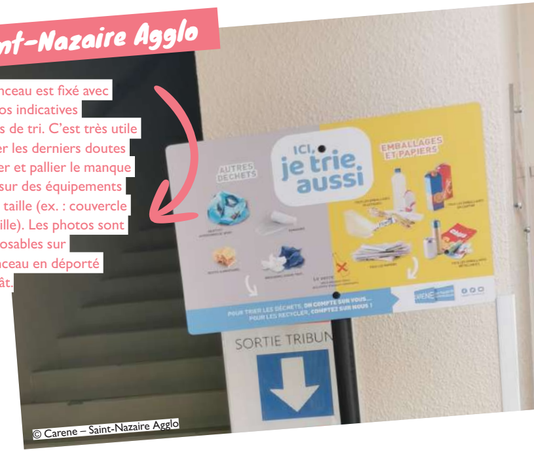

Caenlamer

Les consignes de tri doivent être suffisamment claires et représentatives des emballages et produits les plus fréquemment consommés et triés lors de la consommation nomade au sein du lieu concerné. Un conseil : illustrer les déchets emblématiques plus que rechercher l'exhaustivité.

PAR L'ESTHÉTIQUE ET LE DESIGN, INTÉGRER LE TRI À L'ESPRIT DU LIEU

Votre but est d'améliorer les performances du tri hors foyer dans les différents milieux de votre territoire. Toujours dans le registre de l'information et de l'incitation de l'usager figurent deux approches d'engagement massif : l'esthétique et le design des équipements adaptés à l'environnement et au contexte d'usage.

Saisir l'esprit d'un lieu

Un abri-bac paré de photos de vitraux de la cathédrale de votre ville, une corbeille en bois sise en zone naturelle, un conteneur en forme de bouteille de bière sur les quais d'un fleuve fréquentés à l'apéritif… À vous de choisir l'option la plus adéquate, en gardant en tête qu'un équipement bien intégré par son design et son esthétique est mieux perçu par les usagers. Mieux, cet effort d'intégration renforce sa motivation à l'utiliser.

Adapter au contexte d'usage

Chaque environnement a ses codes, et, parfois, « *less is more* ». Ainsi, un mobilier sophistiqué dans un milieu épuré sera mal perçu par les usagers. Les espaces d'usage éphémère ou non récurrent acceptent volontiers des équipements au design rudimentaire. À l'inverse, un abri-bac jouxtant un monument d'un centre-ville historique fera l'objet d'une intégration esthétique poussée, en lien avec les Architectes des Bâtiments de France.

À Limoges

Conteneurs verre, emballages et OMr habillés de photos du cadre de vie des habitants. Une intégration sensible à un parc urbain de la métropole limousine, à l'abord d'un jardin d'enfants. Une façon de respecter l'apaisement propre à cette zone récréative.

© Limoges Métropole

Le Mans

Point tri habillé d'illustrations de style bande-dessinée en lien avec le monde sauvage, intégré dans le parc urbain L'Arche de la Nature. Incitation à l'observation et à l'émerveillement, qui agit comme un levier supplémentaire d'attraction de l'usager vers le geste de tri, avec en filigrane le message du respect de l'environnement.

© Le Mans Métropole

Le Mans

Corbeilles parées de bois brut qui se fond dans la forêt, équipées d'un mât et d'un panonceau « Point tri » pour marquer visuellement leur emplacement. Un outil nécessaire pour la vision de loin et de proximité, et pour soutenir un dispositif pouvant être moins visible, en raison d'une intégration trop poussée et d'une corbeille bi-flux de petite taille. Attention à l'effet trompe-l'œil faisant disparaître le mobilier à la vue de l'usager.

© Le Mans Métropole

SIGNALISATION SUR SITE : DES BALISES TRÈS UTILES

Dans votre territoire, les usagers des différents sites ne sont pas tous des « habitués » des lieux, avec une connaissance parfaite de l'emplacement des points de tri. Et les consommateurs nomades ne les connaissent pas. Ils les découvrent par hasard sur leur chemin. C'est pourquoi une signalisation des équipements de tri sur les sites – via des affiches, des cartes… – est un allié très utile au dispositif. In fine, c'est le tri qui est gagnant, avec des usagers plus impliqués et approbateurs.

Informer pour préparer mentalement

Premièrement, il y a l'information brute de l'existence du dispositif, qui permet de prévenir l'usager de la possibilité de trier sur un site.
Deuxièmement, la signalisation directionnelle : les cartes et plans de sites avec les emplacements de tri indiqués. Très utile pour les espaces vastes et sensibles, notamment les parcs urbains ou les réserves naturelles où la problématique des déchets abandonnés est particulièrement prégnante.

Conduite du changement

Enfin, ces dispositifs d'information sont fondamentaux en cas de changement d'organisation du dispositif de tri. Ainsi, dans l'Agglomération du Pays de l'Or (Occitanie), des corbeilles de rue ont été retirées aux abords d'une plage et des points tri ajoutés à des emplacements stratégiques de circulation des usagers. Déstabilisé, le public a été immédiatement rassuré par des affiches leur expliquant cette évolution et les raisons de ce changement.

LES + DE LA SIGNALISATION

- **Geste de tri de l'usager plus assuré.**
- **Emballages, papiers et déchets davantage triés.**
- **Propreté des sites améliorée.**
- **Supports visuels des règles de tri démultipliés (par rapport au mobilier de tri, statique par définition).**

À privilégier

Visibilité du mobilier
Visibilité à 3 niveaux et une forme reconnaissable de loin (design).

Esthétique
Étudier l'intégration symbolique dans l'environnement du site (nature, culture, modernité, tradition, art…).

Approche culturelle
Connaître les usagers des sites (locaux, touristes, enfants…) pour proposer les symboles adéquats, ou habillages plus neutres au besoin.

Usage
Adapter l'esthétique et le design à l'usage : simple pour du temporaire, plus sophistiqué pour du structurel.

À éviter

Visibilité du mobilier
L'effet trompe-l'œil par une intégration trop poussée.

Esthétique
Être décalé (mobilier moderniste de designer en espace naturel, en habillage naturel en zone urbaine historique…).

Approche culturelle
Penser le mobilier comme un promoteur du patrimoine culturel ou naturel d'un site. Cela doit avant tout rester un habillage comportant des informations claires et visibles sur le geste de tri.

À Nantes

« Au Jardin des Plantes, je trie mes déchets ». Panneau ayant l'objectif d'informer l'usager sur l'existence du dispositif, avec le mobilier représenté tel qu'il est (corbeille).

© Nantes Métropole

À Nantes

« À l'étang du Plessis, je trie mes déchets ». Par voie d'affichage, information avec carte indiquant l'emplacement du point de tri, et rappel des consignes de tri.

À Marseille

Affiche avec information sur le dispositif de tri et mention explicite d'une modification du mobilier (suppression des corbeilles pour des abris-bacs). Signalisation en mode « conduite du changement ».

© Limoges Métropole

À Limoges

Dans un parc urbain, un panneau indicateur du point de tri et de collecte doublé d'une affiche incitative sur le tri.

© Métropole Nice-Côte d'Azur

À Nice

Sur des sachets de baguettes de pain, affichage promotionnel du dispositif de tri sur la Promenade du Paillon, espace très fréquenté par les consommateurs nomades. Au-delà de la signalisation, c'est une opération de communication pour informer massivement les usagers d'un territoire.

© Toulouse Métropole

MARQUAGE AU SOL : UN SOUTIEN MARQUANT !

Des rayons jaunes concentriques autour d'une corbeille de rue, des flèches au sol menant à un abri-bac… Le marquage au sol peut prendre différentes formes, mais son intention est univoque : attirer l'usager de façon intuitive vers le dispositif de tri pour l'engager dans le geste de tri.

Intuitif ou indicatif

Vous pouvez opter pour le marquage *nudge* (coup de pouce, en anglais). Le nudge engagera l'usager de façon intuitive dans l'action, par des formes (marqueurs de direction, illustrations, pictogrammes…) ou des couleurs signifiantes (ex. : correspondant aux flux de déchets). Le marquage pourra être également plus indicatif, avec du texte d'éclairage, comme la typologie d'emballages, de papiers ou de déchets attendue dans un contenant.

Espérance de visibilité courte

Le marquage est peu résistant dans le temps (2 à 3 mois selon le trafic piéton). Ce n'est donc pas l'option n° 1 dans votre stratégie de signalétique. Mais il se révèle efficace dans un contexte éphémère : un festival, un bord de mer très fréquenté en haute saison estivale, un événement, le lancement d'un dispositif de tri ou d'une saison touristique… Son emploi en continu est plus compliqué : d'une part, il demande un rafraîchissement régulier ; d'autre part, les usagers finissent par ne plus le remarquer. Là encore, c'est à vous de vous poser les bonnes questions pour juger de la pertinence de son emploi.

À Toulouse

Sur les quais de la Garonne très fréquentés par les consommateurs nomades, un marquage au sol concentrique qui enserre la corbeille de rue, cible du tri à atteindre. Le marquage permet une approche plus ludique de la signalétique.

05 MOBILISER ET COMMUNIQUER SUR LE TRI HORS FOYER

© Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon

Pourquoi aller au-delà de l'information in situ sur le geste de tri ? Quelles évolutions justifient une éducation renouvelée à cette pratique citoyenne pourtant connue des Français ? De quels leviers de mobilisation disposez-vous et qui embarquer dans cette sensibilisation ?

POUR UN TRI PARTOUT ET TOUT LE TEMPS, LA NÉCESSAIRE MOBILISATION DES RELAIS DU TERRITOIRE

Informer sur site est crucial mais ne suffit pas. Le tri hors foyer rencontre l'adhésion quand il est compris dans sa globalité. Cela nécessite l'implication de nombreux relais du territoire sur lesquels vous pouvez vous appuyer pour mobiliser les usagers, notamment les consommateurs nomades.

Information et sensibilisation, le pas de deux

Informer sur le terrain – sur le mobilier et la signalétique – est le principal levier pour obtenir de l'usager un tri réussi hors de son domicile. La sensibilisation et la communication restent des atouts complémentaires pour faire passer un message : la continuité du geste de tri en tous lieux, en tout temps « Triez partout, tout le temps », « Ici aussi on trie », « En vacances aussi je trie » sont autant de slogans qui souligneront cette idée clé.

Communiquer est également indispensable en conduite du changement. Instaurer un dispositif de tri hors foyer nécessite d'informer les habitants, les vacanciers, les professionnels et les commerçants, notamment avec une explication sur les raisons d'une telle évolution.

« Mobiliser les usagers fonctionne quand on les sensibilise de façon pédagogique ou ludique, avec mise en avant des bénéfices globaux – écologique, hygiénique, esthétique. »

Trier tout le temps et mieux

Si cette sensibilisation est nécessaire, c'est que les erreurs de tri sont courantes, et plus encore en hors foyer, un phénomène préjudiciable à un recyclage quantitatif et qualitatif. De plus, l'évolution des pratiques, comme l'explosion de la consommation nomade, vous demande de repenser régulièrement les messages à adresser : expliquer la non-imbrication des emballages (à la fois la notion qui n'est ni connue ni comprise des usagers[1], voire la raison de ce bon geste de tri), expliciter le refus des emballages en verre dans le mobilier de collecte des emballages et papiers en indiquant le lieu de collecte le plus proche, etc.

[1] Au travers de la phase 5 des Appels à projets (AAP) Extension des Consignes de Tri (ETC) et des AMI Collecte hors foyer, Citeo a testé différentes sémantiques pour adresser le sujet de la non-imbrication des emballages. Il s'avère que les terminologies courtes ne sont pas comprises des usagers : le « vrac » est aujourd'hui associé à la consommation en vrac, la « non-imbrication » ou le « non-emboîtement » des emballages est une notion floue qui n'est associée à aucun geste. Seules des phrases explicites permettent à l'usager de comprendre ; maintenant, leur longueur rend difficile son exploitation sur la signalétique : « Déposez les emballages un par un, et sans sac », « séparez les emballages les uns des autres ».

À Bordeaux

Autocollant de consignes apposé sur le haut de cette corbeille de rue dédiée aux emballages et papiers, avec notamment la consigne relative au verre (« Pas de verre »), sur un espace de forte consommation de contenants dans ce matériau.

© Bordeaux Métropole

Chercher l'adhésion des usagers

Ce qui convainc une majorité d'usagers, c'est la mise en avant concrète des bénéfices du tri : pour l'environnement via le recyclage (expliciter par exemple que le recyclage de 5 bouteilles en plastique permet la fabrication de 4 bouteilles en plastique), le réemploi ou la réduction des emballages. Citons aussi l'agrément que représente une ville ou un site propre, sans déchet abandonné, notamment dans les espaces naturels ou parcs paysagers. Pour mettre en valeur ces arguments, vous disposez d'une batterie de moyens – affichages, information sur vos médias, animations, jeux, communication auprès de la presse locale… – à adapter à vos relais-cibles.

Embarquer tous les relais impliqués

Associations de riverains ou socioculturelles, managers de quartiers, établissements scolaires, commerçants, agents de collecte… Vos relais sont nombreux sur le territoire, et votre capacité à les mobiliser va permettre de toucher un maximum d'usagers. Ils sont vos alliés pour mettre en place localement un dispositif de tri hors foyer harmonisé (consignes, couleurs des flux, messages clés), mais aussi pour faire passer les évolutions d'organisation. Cela commence par l'adhésion des agents de collecte et de nettoyage, pour leur expliquer pourquoi leur périmètre d'action respectif évolue.

Relais	Objectifs de la mobilisation des relais	Canaux de mobilisation des relais	Actions de communication par les relais
Relais internes			
Agents de collecte	Adhérer à de nouvelles pratiques de collecte qui changent leur façon de travailler, et connaître les bénéfices environnementaux/ hygiéniques du tri	Briefing oral, réunion de présentation des changements du dispositif, session d'échanges, formation	Journal interne
Agents de nettoyage	Adhérer à de nouvelles pratiques de collecte qui modifient leur périmètre de travail	Briefing oral, réunion de présentation des changements du dispositif, session d'échanges, formation	Journal interne
Relais externes			
Établissements scolaires, périscolaires, universitaires	Connaître les enjeux environnementaux afin de sensibiliser les jeunes/étudiants au geste de tri hors foyer	Affichages (signalisation), communications sur les réseaux sociaux…	Animations de proximité, traitement dans un projet d'étude, ateliers de création de communication sur le tri…
Associations de quartier, environnementales, sportives et socioculturelles	Connaître les enjeux environnementaux afin de sensibiliser les licenciés au geste de tri hors foyer	Mailings aux licenciés, information lors de l'inscription, charte d'engagement, communications dédiées, affichage sur site…	Réunion de quartier, ateliers thématiques, animations par des bénévoles, ateliers de création de communication sur le tri…
Organisateurs d'événements	Connaître les enjeux environnementaux des emballages et papiers en consommation nomade, l'impact du tri et les pistes de réduction	Relais des consignes de tri lors de l'événement (affichage, prospectus, réseaux sociaux…), nudges	Animations, gaming, défis…
Relais grand public			
Usagers grand public	Connaître le bon geste de tri, son impact environnemental, hygiénique et esthétique, pour améliorer les performances de tri, de collecte et de recyclage	Bouche-à-oreille : un usager convaincu est un relais influent auprès de ses pairs (mimétisme social)	Actions bénévoles, engagement dans des associations

Toulouse Métropole

Affiche avec un message ciblé sur les sacs contenant des emballages imbriqués, et l'explication claire et simple de cette consigne : « Pour permettre le tri ».

© CC du Briançonnais

Dans le Briançonnais

Affiche insistant sur le lien entre le geste de tri et la propreté d'un site naturel sensible, la montagne.

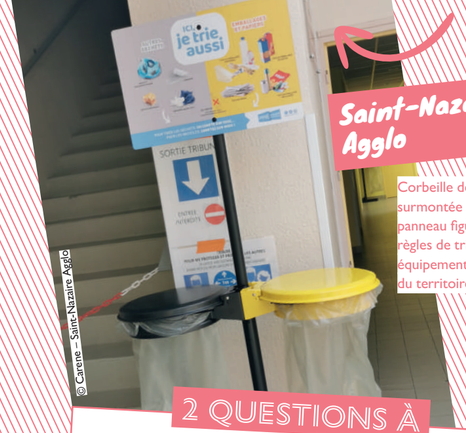

© Carène – Saint-Nazaire Agglo

Saint-Nazaire Agglo

Corbeille de tri surmontée d'un panneau figurant les règles de tri, dans un équipement sportif du territoire.

2 QUESTIONS À

Kristelle Fourcadier, Directrice Pôle Environnement et valorisation, Agglomération du Pays de l'Or (Occitanie)

Dans quel cadre avez-vous été amenés à communiquer ?
Après enquête préliminaire, nous avons repensé notre dispositif de tri hors foyer, en remplaçant les corbeilles de rue et les conteneurs de plage par un matériel unique, des corbeilles compactrices. Sur les 18 kilomètres de plage compris dans l'Agglomération, cela a représenté un bouleversement pour les usagers, avec le retrait des conteneurs semi-enterrés installés depuis plus de 10 ans.

Comment avez-vous communiqué ce changement ?
Nous avons mené cette démarche en avant-saison, en l'accompagnant d'une diffusion d'informations sur les canaux locaux. Sur site, chaque accès à la plage a bénéficié de la mise en place d'un panneau double face. En entrant sur la plage, tous les usagers sont informés qu'aucune poubelle n'est présente sur la plage, doublé d'un message les invitant à emporter leurs déchets pour mieux les trier. En sortant de la plage, les promeneurs sont également sensibilisés à l'abandon de déchets avec le message « N'avez-vous rien oublié ? ». En saison estivale, le panneau d'entrée est remplacé par un visuel et un message plus humoristiques. Enfin, tous les textes sont traduits en anglais et en allemand.

FOCUS

À SAINT-NAZAIRE, L'AGGLO & LES RELAIS ENSEMBLE SUR LE TRI

Saint-Nazaire Agglo relaye activement les règles de tri et l'extension du dispositif auprès de ses partenaires relais. Son action en trois temps.

1/ Initier la démarche – À la suite de sollicitations de communes et d'associations dès 2019 pour améliorer le tri dans les ERP, Saint-Nazaire Agglo a souhaité initier un projet à l'échelle de son territoire. La prise de contact s'est faite avec les communes pour engager la démarche de la simplification du tri début 2022 pour monter en puissance sur le dispositif hors foyer. Les communes ont ensuite fait le relais avec les associations.

2/ Proposer mobilier & signalétique – En mettant à disposition des salles de sport, salles polyvalentes et des écoles des équipements identiques de précollecte (porte-sacs, caissettes…) et une signalétique d'information (panneau et affiche) pour expliquer et faciliter le geste de tri, un message uniforme est mis en avant pour accompagner le trieur dans son geste de tri.

3/ Donner du sens et mobiliser – Saint-Nazaire Agglo a expliqué les bénéfices associés à l'opération – augmenter la qualité du tri et les volumes collectés, uniformiser les messages pour une continuité du geste de tri, bénéfices environnementaux… – pour favoriser son acceptation. Les services techniques des communes et les associations ont étroitement travaillé sur ce déploiement, notamment par des rencontres avec les clubs sportifs, la signature d'une charte d'utilisation des dispositifs de tri, et l'élaboration d'un discours commun à adresser aux licenciés et au public sur le geste de tri. Un prospectus d'information complète le dispositif, pour communiquer sur la démarche et les consignes de façon étendue.

Saint-Nazaire Agglo

Prospectus de sensibilisation à la continuité du geste de tri, de la maison au sport (équipement sportif communal) et à la salle des fêtes.

ANIMER, INTERPELLER, ACCOMPAGNER… EN EXEMPLES !

À Caenlamer

© CU Caenlamer

« Roue du tri », dont la mission est de booster le message environnemental associé au tri via un « Question pour un champion » animé par les médiateurs déchets-propreté de Caenlamer.
Le projet mobilise le public et les usagers via l'animation. L'aspect ludique de la roue des déchets permet d'attirer encore davantage d'usagers.

À Bordeaux

© Bordeaux Métropole

© Bordeaux Métropole

Animation proposée sur les quais de la Garonne pour sensibiliser au geste de tri : par l'interpellation du public lors d'une balade en calèche, ensuite par une sensibilisation engageante lors d'un jeu du tri avec un triporteur. Les deux véhicules portent un message de sensibilisation au geste de tri. Cette animation en deux temps est l'occasion de transmettre au public les consignes, l'intérêt du tri et la finalité environnementale du geste, ainsi que la nouvelle organisation (doublement des corbeilles).

3 clés pour une mobilisation réussie

Adapter le type de mobilisation au contexte et au public : inutile de déployer une mobilisation onéreuse quand on peut faire simple et impactant, ou d'interpeller un public peu disposé à écouter, dans un lieu de passage par exemple.

Faire du public l'acteur de l'animation et l'interpeller : jeux, escape games, questions-réponses, ateliers, quiz idées reçues, jeux des 7 erreurs de tri, défis sur les réseaux sociaux…

Travailler avec des professionnels/associatifs qui maîtrisent le sujet (ambassadeurs du tri, sociétés d'événementiel…) et solliciter la presse locale pour diffuser l'opération.

À Nancy

« Scènes de tri » organisées par Veolia en partenariat avec la métropole du Grand Nancy autour des consignes de tri. Les sacs sont prélevés sur le territoire le jour même, puis ouverts et triés lors de l'animation pour observer le respect des règles de tri et proposer des axes d'amélioration afin de diminuer le volume des ordures ménagères et de trier plus.

© Destination Nancy

© Destination Nancy

À Nancy

À l'extérieur du parc des expositions, des mobiliers de tri du verre modelés sur la forme d'une bouteille de bière de 1,70 m et des gobelets de 1,20 m pour le tri des emballages d'une part, des serviettes et couverts de l'autre. Ces « mobiliers nudge » (coup de pouce en anglais) indiquent intuitivement le geste à accomplir. Cette approche convient bien à des environnements spécifiques, comme ici ce lieu de consommation nomade et récréative.
En effet, il est plus facile d'interpeller les usagers en représentant les emballages majoritairement consommés et jetés sur le site. Le retour des usagers est très positif à leur encontre, et la qualité du tri est très bonne.

À Montélimar

Vidéo « Parkour » diffusée sur les réseaux sociaux de la ville en 2023, où des jeunes ramassent et trient les déchets à la façon des « Yamakasis » (acrobates urbains). Une façon de toucher le public jeune de l'agglomération, cible prioritaire, car principaux consommateurs nomades en centre-ville. L'accent est mis ici sur la propreté.

© Ville de Montélimar

3 clés pour une communication réussie

Communiquer en 3 temps :
- annoncer l'installation du tri hors foyer (en amont, notamment auprès des relais internes – agents de collecte, sociétés prestataire -, des commerçants…) ;
- lancer le tri dans l'espace public (usagers grand public et relais externes, relais internes sur site) ;
- informer sur les résultats et remercier les relais (« service après-vente » et encouragement).

Assurer un suivi, pour plusieurs raisons : retour sur le dispositif, actions correctives et méliorratives, communication de « répétition » pour systématiser le geste de tri et la continuité entre le domicile et le hors foyer.

Adapter la communication à vos relais-cibles sur les canaux internes : média de votre collectivité (bulletins et affichages municipaux, site Internet et réseaux sociaux, journal de la commune, notifications push, applications, scolaire/périscolaire…) et sur les canaux externes (presse quotidienne régionale et locale, campagne média (panneaux d'affichage urbain, habillage de camions de collecte…), spot radio locale, vidéo sur les réseaux sociaux, insertions publicitaires…

HORS FOYER : 10 ENSEIGNEMENTS POUR RÉUSSIR

1 Découvrir les méthodes et inspirations : le déploiement du hors foyer n'est pas un horizon lointain, c'est d'abord une organisation de la collecte et du tri complémentaire au familier bac jaune, avec des conseils pratiques adaptés détaillés ici, que ce soit pour le diagnostic de l'existant, le choix du dispositif de précollecte, l'organisation de la collecte, les options d'information ou de communication.

2 Jouer collectif dans la gestion du dossier : déployer et gérer le tri et la collecte hors foyer est du ressort de plusieurs autorités compétentes (ville, métropole, intercommunalité…), différents services (collecte, nettoiement), et nécessite de faire intervenir des parties prenantes parfois incontournables (centre de tri, ABF), d'autres conseillées (acteurs locaux type associations de commerçants, collectifs de citoyens…), sans compter les prestataires (designers, concepteurs de mobilier urbain, prestataire de collecte…). De votre capacité à emmener tous ces relais internes et externes dépend la réussite de votre projet.

3 Penser local avant tout : c'est par la connaissance de votre territoire et de chaque lieu d'implantation des équipements que vous pourrez choisir le mobilier et la signalétique les plus adaptés aux usagers de ces lieux, en fonction de paramètres de temps (saisonnalité, jour/soirée…), et d'usages (récréatifs, sportifs, festifs…).

4 Collaborer avec le centre de tri dès le début du projet : destinataire des flux de collecte sélective, le centre de tri de votre territoire a une organisation propre qui peut impacter directement l'organisation de la collecte. Il est indispensable de connaître ces paramètres dès la phase initiale de l'état des lieux, afin de l'adapter en conséquence.

5 Vaincre les idées reçues : une explosion des dépôts sauvages à la suite d'une dédensification des corbeilles de rue ; des usagers pas intéressés par le tri… Ces clichés sont invalidés lorsque les solutions trouvées sont pertinentes : mobiliers suffisamment capacitaires (abri-bac, colonne…) et bien placés, collectés à la bonne fréquence et pourvus d'une signalétique de tri adaptée.

6 Envisager le dispositif comme évolutif : l'explosion de la consommation nomade a montré que les pratiques des usagers pouvaient rapidement changer à court terme. Pas de panique : si le dispositif de pré-collecte (mobilier) est là pour durer, vous avez des marges de manœuvre sur de l'amélioration continue sur le temps long. Par exemple, sur la fréquence de la collecte, sur la signalétique des règles de tri ou sur la mobilisation autour du dispositif. Pour gérer le dispositif de façon agile, optez pour le suivi (indicateurs de performance qualitatifs et quantitatifs).

7 Écouter les agents et considérer leur connaissance du terrain : ils sont en première ligne pour collecter les corbeilles, porte-sacs, colonnes, abris-bacs… et le déploiement du tri et de la collecte hors foyer les impacte dans leur quotidien professionnel. Leurs remontées de terrain sont précieuses pour la phase préparatoire. À vous de délimiter les périmètres de chaque service, d'expliquer le bien-fondé de la démarche, et d'envisager avec eux les équipements les plus ergonomiques en termes de manipulation (notamment pour le verre…).

8 Assurer la continuité du geste de tri : cet enjeu d'harmoniser les pratiques entre les différents espaces du territoire, avec des règles de tri uniformes, est crucial pour faciliter le geste de tri des usagers et les inciter à utiliser les dispositifs de tri où qu'ils soient. Trier partout, tout le temps, à la maison comme en consommation nomade, tel est l'avenir du tri, de l'ordre du réflexe.

9 Faire des campagnes de caractérisation et des études utilisateurs : ces temps d'analyse et de tests sont recommandés dans la phase amont du projet (caractérisation des flux, enquête usagers, remontées de terrain des opérationnels), afin de connaître finement l'existant et de dessiner un futur dispositif de tri et de collecte efficient. Mais aussi en aval, afin de suivre la prise en main du dispositif par les usagers et les agents, et de contrôler son efficacité.

10 Savoir que ça marche ! Les expérimentations menées par Citeo et ses partenaires sont nombreuses et variées : plus de 70 projets partout en France. Les retours d'expériences présentés dans ces Cahiers montrent que vous pouvez vous aussi vous lancer.

2023/2024

CITEO À VOS CÔTÉS

L'APPEL À PROJETS HORS FOYER

Pour 2023/2024, Citeo lance un appel à projets pour accompagner les collectivités (EPCI et communes compétents au titre de la collecte et/ou de la salubrité pour réaliser les actions de nettoiement) dans le déploiement de la collecte pour recyclage des déchets d'emballages ménagers issus de la consommation hors foyer.

Objectif
L'objectif est d'accompagner le déploiement d'équipements de pré-collecte permettant le geste de tri sur les lieux de consommation nomade (hors foyer) et pris en charge par le Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets (SPPGD) ou les services propreté afin d'accélérer la progression du taux de recyclage des emballages ménagers.

Candidatures
De mai 2023 jusqu'au 1er octobre 2024.

Pour en savoir plus
RDV sur https://www.citeo.com/appel-projets-hors-foyer

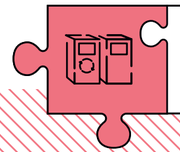

Collecte hors foyer
Pour trier partout tout le temps

Équipements sportifs, groupes scolaires ou bâtiments administratifs, parcs et jardins ou espaces naturels, à chaque site son univers et ses besoins d'adaptation en matière de mobilier et/ou de signalétique. Quelques exemples partout en France.

BÂTIMENTS COMMUNAUX ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Saint-Quentin-en-Yvelines

Meuble de tri conçu sur-mesure pour le parvis du Vélodrome National permettant de répondre aux enjeux préfectoraux (transparence, clés sécurisées) et installé à proximité des food-trucks pour capter déchets et emballages dans cette zone de restauration.

Saint-Nazaire Agglo

Des porte-sacs à l'intérieur des bâtiments : une logistique légère adaptée aux usages du lieu et aux évolutions de la fréquentation.

Limoges

Colonnes de tri sur le parvis du stade de Beaublanc. Pour une meilleure intégration, les colonnes ont été travaillées avec des visuels sur la thématique du sport.

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Ville de Thionville

Une signalétique et une charte graphique adaptées à la cible scolaire.

Saint-Nazaire Agglo

Le recours aux panonceaux permet de rendre le dispositif et les consignes de tri très visibles.

3 QUESTIONS À

Patricia Renaux, Adjointe déléguée à la Transition Écologique et au Cadre de Vie, Ville de Thionville

Projet d'installer des corbeilles de tri sur l'espace public, d'abord dans les écoles primaires (40 corbeilles, 15 écoles), puis dans les salles municipales (salle du Casino, salle du Beffroi) et le complexe sportif salle de la Milliaire. 40 corbeilles sont déjà installées dans 15 écoles, dont l'école de la Côte des Roses.

Pourquoi avoir démarré l'installation du tri hors foyer dans la ville par ses écoles ?

Cela nous a permis de faire participer les enfants, en amont, à la construction du projet en les invitant à dessiner le modèle de corbeille pour leur école : on a reçu des petits monstres les plus variés, sans limite à l'imagination. Certes, nous avons commencé par les écoles, mais la Ville de Thionville avait la volonté, au travers de cet AMI, d'avoir un projet transversal qui valorise le geste de tri sur ses principaux lieux publics les plus générateurs de déchets : stades, parcs, équipements culturels et salles municipales.

L'enjeu de sensibilisation des enfants a-t-il guidé vos actions ?

Oui, les enfants sont le premier vecteur de communication, ils partagent ensuite l'information dans leur famille. De plus, quand on comprend et apprend le geste de tri en étant petit, il y a une chance qu'on le fasse perdurer en étant adulte.

Quels conseils auriez-vous à donner aux porteurs de projets qui souhaitent mobiliser les acteurs scolaires et périscolaires ?

De bien anticiper les rendez-vous avec les écoles sur les différentes phases : choix du matériel et des emplacements, mais surtout le temps de formation (élèves et agents de ramassage) qui est très lourd en fonction du nombre d'écoles du territoire. C'est un travail de longue haleine où le message de tri doit être fréquemment répété.

PARCS ET JARDINS

© Métropole Nice-Côte d'Azur

Nice

Les abris-bacs, un mobilier très adapté aux parcs et jardins : intégration paysagère avec l'armature en bois, points visibles, réducteur de diamètre et signalétique en façade.

© SMDO

Compiègne

L'ajout du panonceau permet d'annoncer le changement auprès des usagers.

© Ville de Miribel

Grand Parc Miribel Jonage

Les espaces de tri sont très visibles, judicieusement placés et de grande capacité afin d'absorber les pics de consommation en saison haute et de favoriser un bon geste de tri.

© Fondation Nationale – Cité Internationale Universitaire de Paris

Cité internationale universitaire à Paris

L'intégration des flux est recommandée en un même point de collecte. Ici, le verre est particulièrement adapté aux usages et permet de limiter les refus.

PLAGES, QUAIS ET ESPACES NATURELS

© Métropole Rouen Normandie

Rouen

La mise en place des colonnes aériennes constitue un choix pertinent sur les points de passages et accès aux quais.

© Ville de La Rochelle

La Rochelle

Une expérimentation avec une réflexion importante sur l'intégration paysagère avec les mobiliers designés par JCDecaux et Patrick Jouin.

© Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon

Gorges du Verdon

Le choix des colonnes aériennes permet d'assurer une très bonne visibilité des espaces de tri, ainsi qu'une bonne qualité de tri.

© Communauté d'agglomération du Pays de l'Or

Pays de l'Or

Les opercules peuvent être adaptés à la nature des flux afin d'aiguiller le plus instinctivement les trieurs.

ÉQUIPEMENTS DE PRÉ-COLLECTE

Types d'équipements	Pictogrammes visuels (exemples)	Définition/précisions
ABRIS-BACS	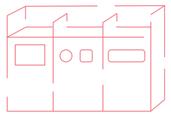	Mobilier de tri servant à abriter un ou des bac(s) roulant(s) collecté(s) par lève-conteneur.
COLONNES D'APPORT VOLONTAIRE		Peuvent aussi être appelées conteneurs ou bornes d'Apport Volontaire. Il s'agit un équipement fortement capacitaire (2, 3, 4 ou 5 m^3), collecté généralement par préhension verticale. Peuvent être de type aérien, semi-enterré ou enterré.
CORBEILLES DE TRI	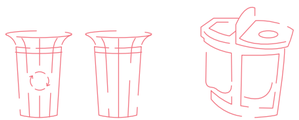	Poubelle d'extérieure équipée d'un support de sac ou d'un seau intérieur, permettant la mise en place et le retrait de ces derniers lors des opérations de vidages. Ces poubelles sont équipées d'un bardage extérieur – plein ou ajouré – en bois, métal ou plastique. Se fixe au sol.
SUPPORTS DE SACS	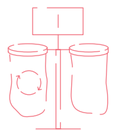	Structure légère avec un support de sac uniquement (généralement 60 L). Se fixe au sol pour les modèles avec pied ou au mur ou à des poteaux.

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI)

Mécanisme mis en place par un financeur pour l'attribution d'une subvention. Le financeur définit une problématique et un cadre ; les candidats au financement sont invités à présenter un projet s'inscrivant dans ce cadre et définissent librement le contenu de leur projet. Un AMI a pour vocation de susciter, d'identifier, de sélectionner et de financer des projets permettant de répondre à une problématique donnée. L'AMI permet d'enrichir les connaissances sur un nouveau sujet, notamment par la collecte de retours d'expérience des projets sélectionnés. Ces cahiers du Hors foyer ont été réalisés à partir des enseignements tirés de l'AMI Hors foyer mené par Citeo de 2018 à 2022, plus de 70 projets accompagnés avec une enveloppe de 17 millions d'euros.

APPORT VOLONTAIRE

Mode d'organisation de la collecte dans lequel l'usager se déplace hors de son domicile pour utiliser des contenants de tri mis à sa disposition dans un espace collectif. Ils sont également appelés « borne d'apport volontaire » ou « point d'apport volontaire ».

BAC DE TRI

Bac individuel ou collectif contenant le tri des emballages et des papiers (exemple : le bac jaune dédié au tri des emballages, le bac de tri des papiers, le conteneur de tri du verre…).

CENTRE DE TRI

Installation industrielle dans laquelle les déchets issus des collectes sélectives (arrivées par camion à la suite de la collecte) sont séparés par matériau, conditionnés et stockés, avant d'être envoyés au recyclage.

COLLECTE DE PROXIMITÉ

Mode d'organisation de la collecte sélective dans lequel les contenants sont partagés, présents en permanence sur l'espace public, à proximité des consommateurs et adaptés aux contraintes urbanistiques. Les contenants sont le plus souvent de grand volume pour favoriser la massification des déchets et rationaliser la collecte. Ils peuvent aussi être installés sur l'espace privé en pied d'immeuble, et également dans certains espaces de services très fréquentés (ex : parking de grandes surfaces, déchèteries). À l'échelle de la collectivité, ce mode de collecte se caractérise par un réseau de points de collecte en nombre suffisant, visibles, pratiques d'accès, et bien répartis sur le territoire.

COLLECTE SÉLECTIVE

Collecte de flux de déchets triés au préalable par les habitants, en vue du recyclage, d'une valorisation ou d'un traitement spécifique.

CONSIGNES DE TRI DES DÉCHETS D'EMBALLAGES MÉNAGERS (OU RÈGLES DE TRI)

Liste des déchets d'emballages ménagers qui fait l'objet d'une collecte séparée. On parle de plus en plus de « règles de tri » en contraste avec le principe de consignation des emballages.

DÉCHETS ABANDONNÉS

Aussi appelés déchets sauvages – déchets abandonnés dans l'environnement de manière inadéquate en dehors d'un dispositif de récupération (poubelles, bacs de tri, points d'apport volontaire, déchetterie etc.) de manière volontaire ou par négligence. Il peut s'agir de dépôts concentrés ou diffus.

DÉCHETS D'EMBALLAGES MÉNAGERS

Tous les déchets d'emballages dont les détenteurs finaux sont les ménages. Ces déchets se répartissent en cinq matériaux : acier, aluminium, carton, plastique et verre.

EMBALLAGES

Toute forme de contenants ou de supports destinés à contenir un produit, en faciliter le transport ou la présentation à la vente.

- Emballages légers seuls : acier, aluminium, carton, briques alimentaires, plastique ;
- Non fibreux : acier, aluminium, plastique, briques alimentaires ;
- Multimatériaux : acier, aluminium, carton, briques alimentaires, plastique et papiers en mélange.

EMBALLAGE IMBRIQUÉ

Emballages déposés dans le bac de tri les uns dans les autres. Il est important d'indiquer à l'habitant que les emballages ne doivent pas être déposés imbriqués ou emboîtés dans le bac de tri, car cette imbrication perturbe le processus de tri et donc potentiellement de recyclage. Préférez une indication du bon geste à effectuer : « Déposez les emballages séparés les uns des autres directement dans le bac de tri et sans sac. » Une canette emboîtée dans un emballage de sandwich se trouvant lui-même dans un sac kraft peuvent par exemple partir en refus de tri alors que chaque emballage est recyclable individuellement.

EMBALLAGES MÉNAGERS ISSUS DE LA CONSOMMATION HORS FOYER

Emballages abandonnés par un ménage dans un lieu autre que son domicile du fait de sa consommation hors du foyer. Cet abandon peut avoir lieu sur la voie publique, dans un lieu ouvert au public ou encore dans un lieu type Établissement Recevant du Public.

EMBALLAGES MÉNAGERS ISSUS DE LA CONSOMMATION HORS FOYER ET COLLECTÉS HORS DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS

Les emballages ménagers tels que définis précédemment et collectés par d'autres acteurs que les collectivités territoriales.

ERREUR DE TRI

Déchets déposés par l'usager dans le bac de tri non conforme aux règles de tri en vigueur. Ils nécessitent une opération supplémentaire en centre de tri et ont un coût pour la collectivité. De plus, les erreurs de tri risquent de souiller les matériaux recyclables et donc de dégrader leur recyclabilité. Elles peuvent également constituer un risque pour les opérateurs en centre de tri. Quelques exemples : une bouteille de verre dans le bac jaune, des emballages imbriqués, des emballages pleins, ou encore un verre de vin dans le point d'apport volontaire dédié au verre.

ERP

Établissements Recevant du Public qui sont des bâtiments dans lesquels des personnes extérieures sont admises. Depuis 2016, dans le cadre du Décret 5 flux, les professionnels des ERP ont l'obligation de trier à la source 5 types de déchets : papier-carton, métal, plastique, verre et bois. Ce tri s'impose aux entreprises, notamment dans les bureaux, commerces, administrations, collectivités, événements, etc.

POINT D'APPORT VOLONTAIRE (PAV)

Dispositif de collecte où le citoyen dépose ses emballages et papiers. Il s'agit de conteneurs dédiés dans les copropriétés ou sur la voie publique en apport volontaire. Contraire de porte-à-porte.

REFUS DE TRI

Un refus de tri peut avoir deux provenances : soit d'une erreur de tri commise par le citoyen, soit des petits emballages ou papiers qui sont trop petits pour être triés, complexes, ou dont les filières de recyclage n'existent pas. Pour autant ces emballages sont bien à trier ! Ils aideront la recherche & développement à créer de nouvelles filières de recyclage ou seront valorisés énergétiquement.

SPPGD (EX-SPGD)

Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets (ménagers et assimilés). Ce service est en charge de la collecte et du traitement de ces déchets et est assuré par les collectivités territoriales compétentes sur leurs territoires.

TRI HORS FOYER (OU HORS DOMICILE)

Principe de trier les emballages ménagers et papiers consommés hors du domicile par le ménage dans un lieu autre que son domicile ou le lieu d'achat du produit emballé.

CITEO

Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.

www.citeo.com

Publié par Citeo | Conception-réalisation : bearideas | Imprimé sur papier recyclé | Juin 2023 | Le présent document demeure la propriété de Citeo. Il est transmis à titre purement informatif et n'a pas valeur d'avis ou de recommandation technique et/ou juridique. Bien que tous les efforts aient été consentis pour s'assurer que les informations contenues dans ce document sont correctes et à jour, Citeo décline toute responsabilité pour toute erreur ou omission. Citeo ne garantit ni la pérennité ni l'exhaustivité des informations contenues dans ce document, au regard notamment des évolutions et interprétations réglementaires en vigueur, de l'état de l'art et des dispositifs des REP emballages ménagers et papier graphique. À ce titre, le détenteur reste seul responsable de l'utilisation de ce document.